

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$1 00
ETATS-UNIS	1 50
UNION POSTALE	2 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

LE PROJET DE SAM HUGHES

La conscription à la Chambre ?

Reposé par une bonne promenade dans les Etats du Sud et par l'inspection de ses propriétés minières de l'Ontario-nord, sir Sam Hughes se remet à la besogne.

On s'attendait, en certains quartiers, à ce qu'il fonce sans délai sur ses anciens collègues et le ton de ses lettres à M. Borden le laissait un peu prévoir, mais le voyage lui a peut-être porté conseil. Le discours de Lindsay, qui marque sa rentrée en scène, ne contient pas un trait de mot sur ses démêlés avec son chef : il est tout entier consacré à la question du service obligatoire.

C'était un peu le sujet, on s'en souviendra, de ses derniers discours ministériels ; mais le discours de Lindsay diffère de ceux-ci sur un point important. Bien que les dépêches de la Gazette disent que l'ancien ministre a suivi, dans les grandes lignes, son thème de Toronto, il semble bien qu'il ait, cette fois, parlé de conscription pour tout le pays. Dans ses discours de novembre, il avait le soin d'indiquer, après s'être plaint de ce que la province de Québec n'eût pas donné autant que les autres, que les mesures de contrainte ne s'appliqueraient pas aux régions qui auraient déjà fourni leur part des 500,000 hommes annoncés par M. Borden.

Qu'est-ce qui l'a fait changer d'opinion ? Il nous le dira peut-être quelqu'un de ces jours. En attendant, notons que son nouveau projet n'est que la répétition, avec quelques variantes, de celui de son homonyme, le Hughes australien.

Le Hughes australien voulait appliquer au service extra-australien les dispositions de la loi de la milice de son pays qui visent le service obligatoire local. En attendant le résultat du referendum sur le sujet, il s'était même servi de ces dispositions pour mettre sous les armes un certain nombre de ceux qu'il voulait envoyer à l'étranger. Il préparait leur entraînement et se disposait à les verser dans le corps expéditionnaire, dès que le résultat du referendum lui aurait donné raison.

C'est exactement, sauf le referendum, ce que voudrait faire notre Hughes. Il propose qu'on se serve des dispositions actuelles de la loi de la Milice pour appeler sous les armes tous les célibataires de 18 à 45 ans, puis, "afin de dissiper les doutes" sur ce point, d'amender la loi de la Milice de telle façon que ces hommes puissent être envoyés en Europe. Notez bien que sir Sam parle de dissiper les doutes : il est maintes gens qui soutiennent que, dès lors qu'on prétend que les troupes canadiennes défendent en Europe la cause du Canada, la loi actuelle pourrait être utilisée sans la moindre retouche.

Mais sir Sam veut un texte déclaratoire, ce qui exigerait un débat parlementaire.

L'intervention de l'ex-ministre de la Milice ne prouve pas du tout que nous aurons la conscription. Toutes les raisons qui ont empêché jusqu'ici M. Borden d'aller de l'avant subsistent — mais il est fort possible que son ancien collègue le mette en demeure de prendre position carrément, dès la prochaine session.

Le ton du discours de Lindsay indique qu'il se propose d'opposer la conscription, solution d'une efficacité immédiate, à son dire, au service national de M. Borden, pour lequel il paraît entretenir un parfait mépris.

Omer HEROUX.

QUE FERONS-NOUS ?

La question des transports maritimes en est une des plus vitales et importantes de ce temps-ci. Tous les pays s'en rendent compte, belligérants et neutres. Les Etats-Unis dépensent des millions pour s'assurer des navires de commerce plus nombreux, qui leur évitent de payer chaque année des sommes d'argent considérables en frets aux autres nations. La Suède et surtout la Norvège placent depuis des mois une large part des dépenses de leurs gens en capital-actions dans des compagnies propriétaires de navires. L'Allemagne, non contente d'avoir une marine marchande qui se rangeait au nombre des plus importantes, avant la guerre, construit dans ses principaux ports de mer de nouvelles cales, en prévision de la rude concurrence économique qu'elle devra affronter, une fois la paix signée. L'Angleterre projette de lancer des centaines de vapeurs de type uniforme, elle en a déjà posé les premières pierres dans ses immenses chantiers. L'Australie et l'Argentine, elles, à titre de pays neutres qui se rendent compte du danger qu'il y a de ne pas avoir de marines marchandes nationales, ont résolu depuis quelques mois de s'en donner une. La première a déjà la sienne, car M. Hughes a acheté il y a peu de temps 15 navires entièrement affectés depuis lors au transport du grain, des lainages et des viandes d'Australie ; et l'Argentine est à négocier l'achat ou la construction d'une pareille flotte.

En effet, presque tous les navires allant du Canada en Angleterre sont enregistrés à Londres, à Liverpool ou à Glasgow. Ils appartiennent à des compagnies d'armateurs subventionnées par l'Amirauté, ce qui leur autorise à les réquisitionner pour le compte du gouvernement anglais. C'est dire que les cargaisons destinées à celui-ci ont le pas sur toutes les autres. Et si l'Amirauté veut, par exemple, réquisitionner tous les navires du Pacifique, elle peut le faire, avec ce résultat que nos industries, sans commandes du gouvernement anglais, devront attendre le bon plaisir de celui-ci avant d'avoir à bord des navettes quelque espace pour leurs marchandises à destination d'outre-mer. Londres réclame ce qui lui appartient, en quelque sorte, et elle l'a bien, c'est son droit.

La nationalisation temporaire de toutes les cales océaniques appartenant à des armateurs anglais peut se prolonger jusqu'après la guerre. Il ne faut pas perdre de vue que, la guerre close, l'on devra rapatrier soit en Angleterre, soit au Canada, soit en Australie, des centaines de milliers, des millions d'hommes ; cela emplit pendant une vingtaine de mois tous les navires disponibles. D'autre part, l'Allemagne, qui n'a personne à rapatrier par eau, la paix signée, pourra lancer sur toutes les mers sa marine marchande activement immobilisée, être la première rendue dans les ports américains et ailleurs, et transporter même les marchandises canadiennes, si nos expéditeurs y consentent leur profit.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Il n'est pas trop tôt, donc, pour nous intéresser sérieusement à cette question d'une marine marchande canadienne, calquée sur celles de l'Amérique et de l'Argentine. Peut-être nos besoins ne sont-ils pas exactement les mêmes que ceux de ces deux pays ressemblant, sur plus d'un point, au Canada. Mais il y a analogie d'intérêts ; et nos gouvernements auraient tout à gagner, de même que le pays, à s'inspirer un peu plus à l'aspect économique de la période où nous sommes et à nous préparer en vue de l'avenir, afin que notre pays soit en état de supporter la concurrence de ses voisins et de ses rivaux, dès que le monde reprendra son assiette normale.

Georges PELLETIER.

BILLET DU SOIR.

CONTEMPLATION

Ce soir-là, au clair de la lune, moi, votre ami Pierrot, je me bécotais sur la galerie. Je regardais le ciel en me demandant pourquoi de cette lune, ronde comme une assiette, où mon oncle m'avait dit qu'un petit homme se baladait, il ne tombait pas de bran de sel ? Je contemplais l'immensité toute piquée d'étoiles, et chaque fois que l'une d'elles filait, je faisais le signe de la croix pour sauver une âme du purgatoire. Le silence était presque absolu ; les poils d'oreille du jardin embournaient l'air, et les arbres mettaient de grands brouillards d'ombre dans le chemin. Parfois, une mouche à feu éclatait comme une étincelle, et fentendais le bruit léger de la rivière qui passait, sans la voir.

Après une journée de jeux aux champs, c'était bon ce repos dans la nuit commença, pendant que ma grand-mère plumeait une poule dans la cuisine, et que mon grand-père et mon oncle déchargeaient des sacs de farine et des poches d'avoine. Pour eux, les soirs étaient pareils, et ils n'y attachaient pas d'importance particulière. Quand ils regardaient le ciel, ils disaient : "La lune est claire, il va faire beau", ou bien : "La lune a un cerne, il va mouiller." Ils interrogeaient aussi les vents avec la même indifférence à l'égard de la nature. Ils vivaient dedans et ne s'en occupaient pas ; ils se faisaient à Dieu sans beaucoup d'admiration. Mais moi, pour qui les choses de la campagne étaient neuves, j'avais des yeux enchantés, et je recevais des impressions ineffaçables.

Jamais encore je n'avais vu tant de ciel à la même place, ni tant d'espace autour. J'essayais de compter les étoiles, et je me demandais si c'était par quel hasard elles fussent enfilées en un immense chapelet que réclamaient les anges, comme mon oncle m'avait dit. Je supputais le temps nécessaire pour arriver au haut, et j'avais des doutes. Quel mystère aussi dans la lune ! D'après ma grand-mère, c'était non un sceur de bois qui l'habitait, mais une femme qui lavait son linge. Une souris la rongerait ; quand on n'en voyait que la moitié, c'est qu'elle était mangée. Une souris ? Comment pouvait-elle monter jusqu'à la ? et quelle énorme souris ce devait être ! Et puis, il ne fallait pas marcher dans un rayon de lune : on connaissait des gens qui en étaient devenus fous. La lune rousse était dangereuse. Rousse ? Comme les vaches, alors ? Je la voyais toujours bleue et innocente... Je ne comprenais pas.

Mais c'est par ce soir de contemplation que je pris le parti de crier, que je ne quitte plus l'aimable assiette de la lune, et que je tasser dans un coin d'ombre pourvu que s'étendit sur moi l'immensité lumineuse des nuits douces. Je n'avais pas peur ; je me sentais enveloppé, protégé par la noirceur épaisse. Et le bruit du vent qui traversait les feuilles, m'entraînait dans l'âme, avec celui qui faisait la rivière, au pied de la côte. Parfois s'élevait le chant cristallin des grenouilles, la-bas.

Je serais resté là, tout seul, la nuit entière, si ma grand-mère n'était venue me chercher, en disant : "Viens te coucher, Pierrot, si tu veux te réveiller avec les coqs, et accompagner ton oncle qui va relever les lignes dormantes, demain matin." Et je m'endormais les yeux encore pleins d'étoiles, et des clairs de lune dans la tête !

PIERROT.

APRÈS LA SESSION

Un ruisseau coulant sans bruit et sans heurt au long de ses méandres sinués, tout à coup, débâche sa robe cristalline aux cailloux agités d'une cascade, accélère sa course et tombe, dix pas plus loin, avec le fracas d'une catastrophe : telle est l'image du travail de la dernière session provinciale.

Au début, séances vides et ternes. Le gouvernement se montrait avare de ses projets de loi. On eût dit qu'il tonait en réserve, dans sa besace, pour permettre à la législature de durer les trois jours réglementaires. Soudain — est-ce parce que le chef de l'opposition avait donné son assentiment à la prorogation avant Noël ? — on ne parle plus que de finir. Pourrait les projets de loi du gouvernement ne sortent pas plus vite de sa besace. On sait qu'il en a de fort importants. Qu'est-ce que cela signifie ?

Le projet de la fusion des commissions scolaires subit, avant la dernière semaine, sa première lecture, mais il n'est pas expliqué.

Bref, c'est dans les derniers jours que s'écoule, tout à coup, la catastrophe des gros bills. Comme le particulier qui est en train de boucher ses malles, donne vivement et à la légère sa signature à tout ce qu'on lui présente, les députés qui font leur paquet accordent leur assentiment à cette avalanche de législation nouvelle. A peine entend-on d'instants en instants la voix du chef de l'opposition qui proteste.

Cela fut un coup de maître. Saisir la députation au moment où elle a hâte de rentrer chez soi, à la veille des fêtes, de la question des nouvelles taxes, c'était présenter de nouvelles matières à étudier à des écoliers qui s'en vont en vacances. Le gouvernement a fait preuve de psychologie.

Craint-il la révolte du troupeau ministériel ? Non. Cela ne s'est jamais vu et ne se verra pas de sitôt. Mais il y a les désertions en détail qui font du mal,

qui sont à craindre et qui, certainement, se fussent produites plus nombreuses, si, par exemple, les amendements à la loi des licences avaient moi-même devant la Chambre.

Il importait de prendre tout le monde par surprise. Le chef de l'opposition avait à peine eu le temps d'élever quelques protestations, d'attacher, pour toujours, déclare-t-il, au parti libéral le nom de "taxeux", que celui-ci avait accablé au parti conservateur et tout était consommé.

Seuls, le Dr Roy, de Lévis, M. Bercoff, de Saint-Louis, et enfin — il faut bien le nommer, les exceptions étant si peu nombreuses — M. Doris, de Napierville ont parlé.

Les autres se sont tus à la chambre. Ils se sont dédramatisés en hurlant plus fort dans les couloirs, quand M. Gouin était loin.

Mais le bloc n'est pas intact ; le coin y a pénétré qui peut-être réussira à élargir l'ouverture.

Qu'un gouvernement tourne comme girouette, sur une question de principe, peu importe. Pas un seul de ces partisans ne le lâchera. Mais, s'il touche à la poche du contribuable, gare à lui ! L'axiome populaire dit que les gouvernements "taxeux" sont toujours battus.

Or, à la dernière session, le gouvernement s'est montré atrocement "taxeux". Partout il a augmenté, et en certaines circonstances doublé les impôts qu'il percevait jusqu'ici.

En fin de session se produisit inévitablement ce qu'on appelle le massacre des innocents. C'est-à-dire que certains bills expirant à la chambre rouge, alors qu'on n'a plus le temps de les ressusciter à la chambre verte.

Il en a été ainsi, cette année, du bill sur le "régime des eaux".

Le ministre des terres l'a retiré jeudi soir au Conseil législatif.

Que comportait cette loi nouvelle ? Personne, sauf les intéressés, n'avait même eu le temps de le lire. A un moment d'acalmie, il avait franchi les trois étapes réglementaires à la chambre basse. Mais il était gros de conséquences, paraît-il. Sous prétexte d'établir une meilleure réglementation, le gouvernement reprenait le contrôle de tous les pouvoirs hydrauliques actuellement concédés, avec la faculté de modifier les droits et les autres conditions de concession, sans égard aux contrats et aux droits acquis.

Au point de vue de l'intérêt public, la loi était-elle justifiée ? C'est fort possible, probable même. Les corps de représentants à la Chambre, ceux-ci ont manifesté, au dernier moment, leur dissatisfaction par leur absence.

Encore un peu et la prorogation était impossible. On a eu toutes les peines du monde à réunir le quorum de 15 à la Chambre basse, vendredi après-midi.

Dans la législation privée, le gouvernement n'a pas agi autrement que dans la législation publique. Le bill de Montréal a passé avec une vertigineuse rapidité à la chambre basse comme à la Chambre haute, non pas assez vite cependant dans celle-ci pour qu'on ne trouve le temps d'y greffer, en plus de l'annexion du Sault-au-Récollet et de Cartierville, des conditions d'annexion. Le conseil municipal de Montréal s'indigne à bon droit de cette annexion forcée et encore plus des conditions dans lesquelles elle a été consentie. L'indignité aux avocats des municipalités est d'autant plus explicable, au point de vue de la Législation, quand on sait que l'un d'eux est un ancien candidat libéral, choyé des gros bonnets de l'organisation et que l'autre n'est personne autre que l'organisateur en chef lui-même.

Le gouvernement, qui a mécontenté beaucoup de monde, aura-t-il à en souffrir ? C'est assez peu probable. La coalition des intérêts supérieurs du parti libéral protégera d'une part, et d'autre part, M. Gouin insère une crainte salutaire à tous ceux qui veulent dresser la tête.

Mais, il y a quelque chose de changé. Avant les élections, il y avait peu ou pas de mécontents chez les ministériels de Québec ; actuellement, il y en a et il y en a beaucoup.

Le trésorier de la province qui, paraît-il, traite les rouges de la plus belle eau avec hauteur et dédain même, s'est fait des ennemis personnels.

S'il faut une victime pour apaiser les mécontents, sera-t-il le Jonas qu'on jettera par-dessus bord ?

Louis DUPIRE.

LAURIERS ET FEUILLES D'ÉRABLE

Les deux premiers volumes de vers de Lozeau, l'Âme Solitaire et le Miroir des Jours, ainsi que ses Billets du soir, ont été des succès de librairie. Sa dernière publication, Lauriers et Feuilles d'Érable, ne vend aussi bien ; les deux tiers sont déjà partis. Ceux de nos lecteurs qui veulent se procurer ce volume feraient bien de se hâter. En vente au Devoir et dans toutes les bonnes librairies, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste.

LAURIERS ET FEUILLES D'ÉRABLE

Les deux premiers volumes de vers de Lozeau, l'Âme Solitaire et le Miroir des Jours, ainsi que ses Billets du soir, ont été des succès de librairie. Sa dernière publication, Lauriers et Feuilles d'Érable, ne vend aussi bien ; les deux tiers sont déjà partis. Ceux de nos lecteurs qui veulent se procurer ce volume feraient bien de se hâter. En vente au Devoir et dans toutes les bonnes librairies, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste.

LAURIERS ET FEUILLES D'ÉRABLE

Les deux premiers volumes de vers de Lozeau, l'Âme Solitaire et le Miroir des Jours, ainsi que ses Billets du soir, ont été des succès de librairie. Sa dernière publication, Lauriers et Feuilles d'Érable, ne vend aussi bien ; les deux tiers sont déjà partis. Ceux de nos lecteurs qui veulent se procurer ce volume feraient bien de se hâter. En vente au Devoir et dans toutes les bonnes librairies, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste.

LA SITUATION AU JAPON

UN NOUVEAU TMOIGNAGE

Nos lecteurs n'ont sûrement pas oublié les deux très remarquables Lettres du Japon, publiées dans le Devoir des 1er et 9 décembre. On y signalait, avec preuves à l'appui, le retour du Japon vers le shintoïsme et la situation pleine de dangers qui en résulterait pour la foi chrétienne.

Ces lettres venaient d'un missionnaire du diocèse de Nagasaki, tout à fait au sud du Japon. Voici ce qu'écrivait en même temps à l'un de nos amis un missionnaire du diocèse de Hakodadi, tout à fait au nord du pays :

"A l'heure qu'il est, ce pauvre pays recule sensiblement et retourne en plein dans le shintoïsme, qui devient, en fait, la religion d'Etat. On veut obliger les enfants et les soldats chrétiens à faire le salut, à certains jours, devant les pagodes. Rome sera bientôt obligée de se prononcer là-dessus. Dernièrement, une revue des plus répandues a fait des articles très méchants contre le christianisme pour empêcher les conversions déjà trop rares. Je plains de tout mon cœur les pauvres missionnaires obligés de vivre dans un milieu païen et par ailleurs servis d'a peu près toutes ces consolations du saint ministère."

Nous aurons l'occasion de reparler de cette revue et de montrer les inquiétudes qu'inspire aux catholiques américains le contrecoup possible de ce mouvement japonais aux Philippines.

M. JEAN GUIRAUD À LA "CROIX"

La Croix de Paris nous annonce que son rédacteur en chef, M. Jules Guiraud, ayant dû, à cause de son grand âge, prendre sa retraite, M. Jean Guiraud assurera désormais le service de France (M. l'abbé Berthou), la rédaction du journal.

M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, est très connu dans le monde de la science et des œuvres. C'est l'un des directeurs de la célèbre Revue des Questions historiques et il a publié de nombreux ouvrages qui jouissent d'une grande réputation. Père de famille et citoyen, il n'a pas cru devoir, par ailleurs, se tenir à l'écart des grandes luttes qui mettaient en cause l'avenir de son pays et celui de ses enfants. Depuis des années, il a mené, particulièrement sur le terrain scolaire, une campagne ardue et qui témoignait d'une grande clairvoyance.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article rétrospectif que nous avons écrit, heureux de reproduire et de commenter, et où il signalait les rêves de déchristianisation que poursuivaient en pleine guerre un certain nombre d'hommes en vue de la politique française.

La Croix s'assure le concours d'une sentinelle vigilante. Elle lui donne un poste d'où cette sentinelle pourra faire porter très loin son cri d'alarme.—O. H.

DU MARIAGE ET DE CHAMOUNIX

A PROPOS DE FEUILLETON

Pour répondre au désir de ceux qui préfèrent voir commencer le feuilleton avec l'année, nous donnerons d'ici la fin de décembre une nouvelle qui fera sûrement le plus grand plaisir à nos lecteurs.

Ce sont les trente ou quarante premières pages du livre de Ca et là, intitulé Du mariage et de Chamounix, dont Jules Lemaitre disait qu'elles sont égales aux plus belles de la langue française.

Notre feuilleton régulier commencera le 2 janvier.

C'EST L'HEURE

C'est l'heure de vous procurer ou d'offrir un almanach, si vous ne l'avez déjà fait.

Et quel almanach sera plus d'actualité que celui de la Langue française ?

Près de 20,000 ont déjà été distribués.

Il se vend quinze sous aux bureaux du Devoir et dans les principales librairies. Par quantités, s'adresser au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, au Monument national, à Montréal. Prix à la douzaine, \$1.50 ; au cent, \$10 ; au mille, \$75. Les frais de port sont toujours en sus : 3 sous l'exemplaire ; 22 sous la douzaine.

CONTES CANADIENS

Il reste encore au Devoir quelques numéros de la revue Journal of American Folk-Lore, contenant (en français) les contes populaires canadiens-français recueillis par M. Marius Barbeau. C'est un volume important, imprimé sur papier fort, grand format, et qui ne manquera pas d'intéresser vivement les amateurs de choses du terroir. L'unité, \$1, plus 7 sous pour frais de port.

AUTOUR DE LA MAISON

PAR MICHELLE LeNORMAND

Ce livre nous attire rien qu'à sa jolie couverture où sous le titre, une très petite miniature nous montre, dans la lointaine campagne, une maison et un clocher d'église.

Puis, cela nous ennuie un peu de trouver au verso de la première page, dans une autre page toute blanche, ces deux seuls mots qui sont une dédicace : A maman.

L'ouvrage de Michelle Le Normand est un recueil de ses souvenirs d'enfance. Dès le début, il commande notre sympathie : une sympathie qu'on ne se reproche pas de lui avoir donnée, si loin qu'on en poursuive la lecture. Le style de l'auteur est simple et facile, "vrai" comme sa pensée et son cœur ; le cœur des petits enfants qui "se couchent à l'heure des poules" ; jouent tout le jour et le soir continuellement dans leurs rêves ces "jeux d'enfants" qui font tinter tant de rires clairs.

Michelle Le Normand aura eu, par son livre, le grand mérite de nous donner d'une façon vivante et sévère, des choses qui nous arrachent souvent une larme, qui nous attristent parce qu'elles sont notre passé et qu'on ne le vivra plus jamais. Elle a l'art d'évoquer, sans que nous trouvions cela trop jeune, ces "petits détails d'une vie d'enfant" ces souvenirs menus et poétiques.

Pendant les années, vers le soir, on voyait arriver, devant chez nous, deux fois par semaine, une voiture d'habitant, un traineau à lisses, portant deux ou trois "quarts de petits poissons blancs."

"On accourait à la porte avec un grand plat de vaisselle", que le marchand remplissait des "pauvres petites bêtes gelées, enrigées et tordues" en des poses variées. Il y en avait d'étranges plats, et l'on se disputait pour les avoir !

"Je ne me rappelle pas si c'était bon, mais je me souviens que Julie en faisait rôti tout de suite, à la broche, au-dessus des braises du noël, et que cela nous amusait infiniment de regarder noircir les poissons, aux belles flammes roses du foyer qui crépillaient et nous chauffaient le visage."

"Autour de la Maison" porte de l'intérêt pour tous. Si ces souvenirs sont particulièrement à une petite fille et attendrissent surtout une âme féminine, ceux de "Pierre et de Toto", dont l'auteur parle très souvent, attendrissent des petits garçons et même certains grands. Nous ne craignons pas de louer Michelle Le Normand et de lui souhaiter une longue vie dans la carrière des lettres.

Joëlle ROUÏ.

(La Bonne Parole.)

Rappelons que *Autour de la Maison* se vend 50 sous, plus 5 sous pour les frais de port, aux bureaux du Devoir et dans les principales librairies.

LES LETTRES DE FADETTE

La troisième série des *Lettres de Fadet* a un gros succès. Comme les précédentes, elle comprend une cinquantaine de lettres, toutes marquées au coin d'une philosophie aimable et optimiste, de cette philosophie qui aide à être gai et à bon conseil et à prendre la vie sans amertume. Cinquante sous l'unité, 55 sous par la poste, au Devoir et chez les bons libraires.

BLOC - NOTES

Et eux ?

Parce que des Canadiens-français veulent savoir, — n'ont-ils pas le droit de le demander ? — si le Service national est un achèvement à la conscription militaire, le *News* fait toutes sortes d'insinuations à leur propos. "Il y a French-Canadian sentiment", dit-il. Il y a plus que cela. Par exemple, les ouvriers de Calgary ont adopté une résolution, l'autre jour, déclarant qu'ils ne répondraient pas au questionnaire de M. Bennett, puisque ni lui ni M. Borden n'ont pu répondre à leurs questions, lors de leur passage à Calgary. Et, dimanche après-midi, au Temple du travail, à Winnipeg, plusieurs orateurs ont affirmé que l'établissement de la conscription est le but ultime du questionnaire. Le *News* pourrait peut-être, s'il a quelque loyauté, reconnaître que les Canadiens-français n'ont fait aucune manifestation hostile au Service national. Tous ceux qui jusqu'ici l'ont dénoncé publiquement sont des Anglo-Canadiens.

Transcontinental

"Si seulement le Canada pouvait donner aux Français le chemin de fer Transcontinental National et que les Français

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'empêchent du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

UN FAIT

Montréal, le 18 décembre, 1916.
M. Omer Héroux,
43 rue Saint-Vincent,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'essaie de mettre en pratique la bonne leçon de français que vous nous avez donnée dernièrement à la Section Montclair, de la Société Saint-Jean-Baptiste. La petite scène suivante vous intéressera peut-être. Ce matin, je me présente au bureau de la Compagnie de messageries "Canadian Express", rue McGill. Un employé anglais s'approche : "Well, Sir?"

— Je voudrais avoir un livret de recrus pour les expéditions.
— I don't talk French.
— Je veux parler français.
— I don't understand French.
What is it you want, anyway?
— N'y a-t-il personne ici qui parle le français?
— (Impatient.) Ah! just a minute! (Se retournant.) Deuxièmement, come here.

M. Dubois s'approche, l'air aimable, et me sert en français. Il me confie qu'il a déjà été employé sur une des voitures qui recueillent les colis à domicile. Comme la compagnie avait besoin, dans les bureaux d'un employé parlant les deux langues, on lui donna la position. Il me remercia d'avoir insisté qu'on me réponde en français.

Le livret de recrus que me remit M. Dubois est imprimé en anglais, et la compagnie n'en fait pas imprimer en français. Ce livret est cependant d'un usage quotidien dans toutes les maisons de commerce. Il faudrait que les marchands canadiens français réclament auprès de la compagnie et obtiennent des livrets de recrus en français.

Sincèrement dévoué,
E.-A. CADIEUX,
124 rue Berri.

INTRONISATION DE
S. G. MGR SINNOTT

UNE BELLE CEREMONIE A L'EGLISE STE-MARIE DE WINNIPEG

Winnipeg, 26. — Au milieu d'une grande pompe, Son Excellence Monseigneur Sinnett, évêque apostolique au Canada, a présidé au sacre de Sa Grandeur Monseigneur Sinnett, archevêque de Winnipeg. La cérémonie a eu lieu, dimanche, pendant la grand-messe, à l'église Ste-Marie.

La messe pontificale a été chantée par Mgr Sinnett, pendant que Mgr Sinnett assistait au trône. Le Père Condon, provincial de l'Ordre des Servites de Marie, auquel appartient Mgr Sinnett, assistait à l'autel. Le nouvel archevêque était assisté au trône par le Père Cahill, provincial de l'Ordre des Oblats de Marie Immaculée. Le maître de cérémonie a été M. l'abbé Simon, de la paroisse de St-Jean-Baptiste.

L'office divin fut célébré par M. l'abbé J. E. Lee, de St-Edmond, et le Père J. H. Lee, de St-Joseph, assis comme diacre et sous-diacre d'honneur, tandis que les diacre et sous-diacre d'office étaient les Pères G. L. Nolan, O. M. I., et F. V. O'Donnell, O. M. I., de St-Marie.

Le sermon a été prononcé par Monseigneur T. J. Kidd, recteur du séminaire ecclésiastique de Toronto. Les autres représentants de la hiérarchie ecclésiastique étaient M. l'abbé J. E. Lee, de St-Boniface, et M. l'abbé J. H. Lee, de St-Boniface, et M. l'abbé J. H. Lee, de St-Boniface.

CANADIENS DE
RETOUR DU FRONT

QUELQUES MONTREALAIS ARRIVENT A SAINT-JEAN.

Saint-Jean, N.-B., 25. — Le navire "Metagama", de la Compagnie du Pacifique Canadien, est arrivé à Saint-Jean, le Noël au matin, ayant à bord un grand nombre de soldats de retour du front. Il y avait plusieurs passagers, dont deux Canadiens-français de Montréal, les capitaines Gustave Lancelotti et Jacques Duhaute. Les autres passagers étaient MM. l'abbé O'Gorman, d'Ottawa, capitaine; John Fraser, comptable général du Canada; le révérend C. W. Gordon, major; Mmes Young, de Toronto, et Glass, de London, Ont., gardes-malades.

REMERCIEMENTS

Les dames religieuses du Bon Pasteur accusent réception de la somme de \$400 et offrent à MM. les directeurs de la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal l'expression de leur vive gratitude pour ce don généreux fait à leur institution, 64-est, rue Sherbrooke.

LOCATAIRES

et chercheurs de foyers, vous êtes-vous jamais demandé pourquoi vous continuez à payer un loyer inécessant à quelque propriétaire tous les ans alors que vous pourriez consacrer tout cet argent à une maison à vous? Lisez le dernier numéro de "TRIFLE", envoyé gratuitement, et résolvez tout de suite ce problème désagréable. Commandez-en un exemplaire aujourd'hui à la

MARCEL TRUST COMPANY
100 B. JACQUES
MAIN 3791.
32e année. Actif, plus de \$4,000,000

LA MESSE DE MINUIT

NOEL DANS
NOS EGLISES

DIGNE MANIFESTATION DE LA PIÉTÉ ET DE LA FOI DES FIDÈLES—PROGRAMMES CHOISIS—LE NOMBRE DES COMMUNIONS—DOUZE MILLE PERSONNES A NOTRE-DAME.

Fidèles à l'ancienne tradition qui s'est perpétuée avec tant d'éclat en ces dernières années, les catholiques de Montréal ont assisté en grande foule à la messe de minuit, célébrée avec pompe et solennité dans nos églises paroissiales. Malgré les horreurs de la guerre, qui endeuille pour la troisième fois la fête de Noël l'église n'a voulu rien épargner pour célébrer avec joie cette grande solennité que nous ramène le chant des anges: "Paix aux hommes de bonne volonté!"

Dans toutes nos églises, les cérémonies de la messe de minuit ont revêtu un caractère imposant et touchant à la fois, digne manifestation de la piété et de la foi des fidèles qui se pressaient aux pieds des autels. Les diverses chorales de la ville ont rivalisé de zèle dans l'exécution de programmes musicaux choisis et très appréciés. Le nombre des communions a dépassé tout ce que l'histoire religieuse de notre ville avait déjà enregistré.

À Notre-Dame, une foule de douze mille personnes a rempli les nefs et les vastes galeries jusqu'à leur comble. La magnifique église, illuminée avec art et décorée avec distinction, présentait un spectacle des plus impressionnants. La chorale sous la direction de M. le professeur J. J. Goulet, a rendu un programme musical des mieux réussis.

Les paroissiens s'accordent unanimement à reconnaître un progrès remarquable sur les années précédentes. Les chœurs, les solistes, le choix du programme, tout est à l'avantage du directeur et de ses intelligents collaborateurs.

On a signalé particulièrement l'observation rigoureuse et appropriée des nuances et des délicatesses du rythme.

À Saint-Louis, de France, on interprétait pour la première fois la nouvelle messe du professeur Alexis Clerck, directeur de la chorale. Cette œuvre, sous le vocable de "Notre-Dame de Lèsse", est superbe à tous les points de vue et a conquis l'admiration de tous.

Après avoir fait goûter de sa musique à Noël dernier, M. Clerck a couronné encore l'exécution de sa nouvelle messe d'un succès pareil, et soulevé les émotions les plus nobles par les accents d'une lyre de chez nous.

La chorale a interprété l'œuvre de son directeur avec une maestria remarquable. Les solistes, MM. J. E. Monday, G. Bertrand, A. Blanchard, témoins; Jos. Saucier, baryton; et D. Bertrand, basse, ont mis en valeur les réelles beautés de cette composition. L'organiste, M. Richard Beaudry, a de même su exprimer tout ce que l'auteur avait voulu mettre d'âme et de prière dans son œuvre.

Les paroissiens de Saint-Louis de France ont repris, à l'occasion de la messe de minuit, possession de l'église sur laquelle se dresse le temple. La construction de deux tribunes dans les transepts n'a rien changé au beau style de l'église, en même temps qu'elles assurent un plus vaste local.

L'office divin fut célébré par M. l'abbé J. A. Bélanger, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Prudhomme et Lesage.

À la Cathédrale, Sa Grandeur Mgr Bruchési a officié à la messe de minuit, à l'issue de laquelle Monseigneur a prononcé une courte allocution. Un peloton de zouaves qui servait de garde d'honneur, s'est concentré au Sacré Cœur à l'issue de la messe.

L'église Saint-Viateur d'Outremont était remplie de fidèles lors que au coup de minuit on entendit les premières notes de "Minuit, Chrétiens", d'Adam. La chorale de Saint-Viateur exécuta avec succès la messe de Bousseau. Le curé de la paroisse, le Rév. Père Richard, officia, assisté de diacre et sous-diacre. À l'offertoire, l'église présenta un coup d'oeil magnifique avec ses centaines de lumières électriques.

Les communions furent très nombreuses; spectacle impressionnant de voir tant de familles entières, père, mère et enfants, s'agenouiller à la Sainte-Table.

À Saint-Jean-Baptiste, la chorale compte parmi ses plus beaux succès artistiques l'exécution de la messe Saint-Rémi de Dubois, sous la direction de M. Germain Lefebvre, maître de chapelle. Solistes et choristes ont rendu cette œuvre avec grande précision; la chorale fut touchée à pleine émotion dans les modulations du Kyrie; le chœur et très large dans le Gloria; l'ampleur de la voix a été remarquable dans le Credo, le Sanctus et l'Agnus.

La chorale d'enfants, dirigée par M. Perrault, a exécuté à ravir les plus beaux chants de Noël.

Au Saint-Étienne-Jésus, la schola cantorum a chanté avec maestria la messe grégorienne de M. l'abbé Boyer, des chœurs, sous la direction de M. le Dr Verschelden, qui exécuta le Kyrie et le Gloria, de la messe de Widor.

La chorale de Saint-Jacques a également rendu un beau programme musical, que le talent de M. le Dr Fred Pelletier, maître de chapelle, a fait ressortir. Elle a chanté le Kyrie, le Gloria et l'Agnus de la messe de César Franck, et le Credo, le Sanctus de la messe de R. O. Pelletier. Durant les messes de l'aurore et du jour, elle a exécuté les plus jolis cantiques de Noël.

SOIRÉE DE FAMILLE

Mercredi prochain, le 27 décembre, l'Association du Bien-être de la jeunesse donnera une soirée de famille, à l'occasion de la Noël, dans la salle de l'École de Réforme, à huit heures du soir.

CHOSSES MUNICIPALES

CONTRE LES
ANNEXIONS

LE CONSEIL ADOPTERA UN VOTE DE BLAME CONTRE CELLES DE CARTIERVILLE ET DU SAULT AU RECOLLET. — "ALORS POURQUOI DISCUTER?" — PENURIE DE MANOEUVRES.

L'annexion du Sault-au-Récollet de Cartierville n'est certes pas de nature à améliorer la situation financière de Montréal. Le leader du conseil déclare que le déficit annuel de ces deux municipalités est d'environ \$50,000. La législature n'impose pas ces annexions créées en outre de nouvelles obligations à la cité. Ce n'est un secret pour personne, ajoute M. Larivière, que la réfection des canaux d'égout du Sault-au-Récollet est devenue nécessaire et que nous serons obligés de reconstruire le pont de Cartierville.

La décision du conseil à ce sujet ne servira pas à grand chose, comme le fait remarquer l'échevin Lafontaine, mais il se propose tout de même de protester à sa prochaine séance contre ces deux nouvelles annexions. C'est du moins ce que déclare M. Larivière.

— Vous pouvez avertir le public, a-t-il dit, que nous allons nous élever fortement contre la conduite du gouvernement. C'est injuste d'imposer des annexions dans de telles circonstances, surtout que notre situation financière n'est pas satisfaisante. Québec enlève ce qu'il veut à Montréal; voilà le fond de l'histoire.

D'après certaines compilations du département des évaluateurs municipaux, Cartierville possède actuellement une population de 1,000 âmes; le Sault-au-Récollet en compte 3,000. La valeur de la propriété dans ces deux municipalités est respectivement de \$2,012,000 et \$4,888,000; leur dette de \$608,000 et \$805,000. La valeur des propriétés jouissant d'une exemption de taxes représente une somme de \$281,000 pour Cartierville; pour le Sault-au-Récollet, elle s'élève à \$1,035,000.

L'annexion de ces deux municipalités augmente donc l'actif de la cité de \$7,000,000, et sa dette de \$1,405,000. Cette dernière s'élève à 20 pour cent de la valeur immobilière. De plus, comme nous l'avons vu plus haut, le budget annuel de ces municipalités accuse un déficit dans leurs revenus.

Un amendement au bill d'annexion pourvoit d'autre part à ce que le magistrat de ville (M. Z. Gauthier) du Sault-au-Récollet reçoive des honoraires de \$4,000, et les avocats (M. S. Letourneau) \$5,000.

LE BUDGET.

Les échevins, comme avant leur petit pèlerinage à Québec, discutent certainement l'adoption du budget de 1917, cette semaine. Mais il ne faut pas oublier que la chambre a été amenée à ce point la dernière session. On y peut lire maintenant que le budget devra être adopté quinze jours après sa présentation. Or la présentation date officiellement à partir du jour où le conseil de la ville y a mis son sceau. Cette formalité a été remplie le 11 décembre dernier; le budget s'adopte donc automatiquement aujourd'hui. Et la séance du conseil n'est consacrée que pour demain après-midi. Alors à quoi bon discuter? remarquait le maire vendredi dernier.

On prétend cependant que l'adoption du budget dans de telles circonstances nécessite la majorité des votes du conseil en faveur de l'emprunt de \$1,400,000 que la ville a été autorisée d'effectuer pour combler son déficit annuel.

LES PENTES DOUGES.

— Si l'on en croit l'échevin Lafontaine, représentant du quartier Hochelaga, — qui a pu causer ces jours derniers avec plusieurs citoyens affectés par la question des fameuses pentes douces — la décision de la Législature a plu à tout le monde.

— Malgré le très petit nombre de manoeuvres engagées depuis vendredi dernier pour débayer les trottoirs et les rues, Montréal n'a pas trop souffert de la récente tempête de neige; plus de 600 ouvriers travaillent aujourd'hui, mais la pénurie de chevaux se fait toujours sentir.

LE GOUVERNEUR AU
COUVENT D'HOCHELAGA

Lors de la visite vice-royale du duc de Devonshire au couvent d'Hochelaga, samedi dernier, en compagnie de la duchesse et des deux princesses, Son Excellence le gouverneur général répondit à l'adresse dans les termes suivants, en français:

"Je tiens à vous dire quel plaisir nous éprouvons, la duchesse et moi, de trouver une occasion de vous rencontrer, de vous connaître mieux et de visiter votre si charmante institution.

Son nom d'Hochelaga nous remet en mémoire l'admirable roman de la jeunesse du Canada; et c'est avec un plaisir toujours renouvelé et une fascination inépuisable que nous relisons l'histoire de ces héroïnes pionnières d'autrefois. Ce sont eux qui ont, parmi des privations et des difficultés sans nombre, posé les fondements de cette partie de l'Empire dont nous sommes tous si fiers.

À cet Empire et à son Roi vous rendez aujourd'hui un hommage éloquent d'attachement et de loyauté vraie.

Pour vos professeurs, ce doit être toujours une source de joie de voir jour par jour l'épanouissement de la jeunesse qui leur est confiée — et pour vos élèves elles doivent garder, je pense, à travers toute la vie, les plus heureux et les plus réconfortants souvenirs du temps qu'elles ont passé dans cette bienfaisante maison."

Vous ne ferez pas le NATI-
ONALISTE? Vous ignorez donc
toutes les nouvelles du samedi
après-midi et du samedi soir.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS. — Des agents actifs, honnêtes, demandés partout à la campagne. Rétribution, \$5 à \$15,00 par jour. Recommandez-nous des agents. S'adresser à Dery, Boite 626, Montréal.

POSITION DEMANDEE

Personne compétente, neuf ans d'expérience, demande position dans un presbytère, bonnes références. Écrire casier postal L. No 12, Village St-Jean-Baptiste, Co. Rouville.

A VENDRE

A VENDRE, absolument bon marché, manteau en mouton avec alaska, manteau en mouton uni, collette, manchon, tuque vision, sel-reward, manteau en sel, 1070, rue Bordeaux.

DIVERS

J'AI À PRÊTER \$1,000, \$1,500 à \$30,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques, Main 6915.

HOPITAL ST-LUC, 88, rue St-Denis. Traitement gratuit des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge pour indigents ou enfants d'école. Dispensaire ouvert tous les jours, de 9 à 11 a. m.

REPARATIONS DE meubles de tous genres, rembourés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine, Est. Tél. 5896.

E. ROY, Cordonnerie mécanique, 406, RUE SAINT-ANTOINE, EST. Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe. Rassemblement et rapiéçage à la mécanique exécutés en un clin d'oeil.

OEUFES ET VOLAILLES

Pour d'ici la fin du mois : Lot coquets extra chics, livournes blanches et bruns, Plymouth blanc et barré, Wyandotte blancs et argentés, dorés, Game Cornish, foncé et blanc, Orpington, blanc et fauve, Campine argentée, minorette, noir et blanc, \$2.00 l'ordonnée de cette annonce. Encore quelques tris de canards sauvages et coureurs indiens blancs et fauve, \$1.00 le trio. Catalogue illustré, 15 gravures, 15 sous par maille. La Ferme Agricole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE — Os broyés pour volailles. — Gunn, Langlois et Cie, Limitée, 105 rue Saint-Paul Est.

A VENDRE — Coquets du printemps, Leghorn, Plymouth Rock, Wyandotte, Rhode Island, aussi poulettes de race. — Ferme Avicole Langlois, Saint-Jérôme, Comté de Terrebonne, P. Q. T. Paquette, gérant.

AVIS est par les présentes, donné que l'Union Nationale Française et de Refuge, s'adressera à la présente session de la Législature de Québec, pour obtenir certains amendement à sa charte, concernant la nomination de membres à vie, et l'élection des officiers.

EDMOND MONDEHARD, Secrétaire, Montréal, le 29 novembre 1916.

"LES AMIS DU DEVOIR"

(Compagnie à resp. limitée) Le bureau de la Compagnie est transporté au No 1882, rue Notre-Dame ouest. C'est à cette adresse (ou par le casier postal No 434, Montréal) que toutes les remises, correspondances, etc., doivent être envoyées.

J. N. CABANA, président

J. A. PAYETTE, sec.-trésorier

FAITS - MONTREAL

PAUVRE FEMME
GELEE A MORT

LA POLICE DE VERDUN FAIT UNE TRISTE DECOUVERTE SAMEDI. — SANS NOURRITURE.

L'on a trouvé samedi dernier dans sa maison au No 429 de l'avenue Church, Verdun, une pauvre femme, Mme John Craig, 35 ans, dans une absolue inconscience probablement causée par le froid.

L'on s'empressa de la transporter à l'hôpital Western où elle mourut quelques heures après son arrivée.

Ses deux petits enfants sont grelottants de froid et souffrant aussi de la faim furent soumis aux soins de la police de Verdun jusqu'à ce que M. Craig, leur père, actuellement à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, soit de retour.

BLESSURES MORTELLES.

M. Joseph Huot, 58 ans, 201, rue de Boucherville, qui a été victime d'un accident d'automobile, mercredi soir dernier, a succombé à ses blessures hier soir à l'hôpital Notre-Dame où il avait été transporté après l'accident.

Son cadavre est à la Morgue.

GRIEVEMENT BLESSE.

Un contremaître d'équipage pour le voirie, M. Arthur Dequise, 3987-cé, Notre-Dame, a été grièvement blessé samedi dernier par le soc d'une dévaloyeuse.

La victime a été transportée à l'hôpital.

MORT SUBITE.

En rendant une visite à un ami, M. Edouard Cousol, 43 ans, domicilié 326, rue Beaudry, mourut subitement.

Le défunt souffrait de lésions cardiaques.

POMPIERS BLESSE AU FEU.

Vers les 9 heures hier soir, un incendie dont on ne connaît pas la cause éclata à l'appartement de M. Spencer Anderson, maison de rap-port Kitchen, 234, avenue Addington.

En quelques minutes, les flammes et la fumée eurent envahi l'édifice. Les pompiers durent travailler ferme deux heures durant pour maîtriser l'incendie.

Un d'eux, le pompier Lavoie, du poste No 34, se brisa dosolusement à la figure et aux mains en luttant contre les flammes.

On dut le transporter chez lui. Les pertes sont assez élevées.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS
Tél. Main 4571, 4572

J.-P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180, SAINT-JACQUES
Bureau du soir: Saint-Eustache.

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Belair, Montréal".
Tél. Main 4571-4572. Codes : lebers West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12. 97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Hochelaga
Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT
AVOCAT
222, Saint-Jacques. Main, 4019

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hochelaga
Victor Geoffrion, C. R.
Aimé Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone Main 10

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
avocats, édifice Banque de Québec,
11, place d'Armes, Montréal. Téléphone
Main 3215. J.-C. Lamothe, L. L.
D. C. R., Emilien Gadbois, L. L., J.
Maréchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713. Ch. 53, édifice Duluth,
rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MAURICE DUGAS, L. L. L.
AVOCAT
Résidence : 2406 avenue du Parc. Rock-
land, 2459.

THEODORE RHEAUME
C. R.
180, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 1571 et 4572. Suite 411

ANATOLE VANIER, B. A. LL. B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53.
97, rue Saint-Jacques

GUY VANIER, B. A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2632

NOTAIRES
Tél. SAINT-LOUIS 504.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70, rue Rachel Est, Montréal

Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile : 528, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O.
Tél. Saint-Louis, 4938. Téléphone Main 4369

J.-EMERY CODERRE
SEC.-TRES. VILLE DE MONTREAL-EST
Résidence : 25, Grande Allée, Hôtel de Ville
Montréal-Est.
Tél. (résidence) Pt-aux-Trembles, 29
(étude) Pt-aux-Trembles, 27-3

ARTHUR COURTOIS
NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, F.C.
35, SAINT-JACQUES. Tél. Main 5030

J.-ALEX. OGLEMAN
NOTAIRE
99, SAINT-JACQUES, MAIN 2663
Pris sur propriété de ville et terre près
Montréal.

LE NOTAIRE
ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000,
1ère hypothèque. Règlement
de succession
Rés. 568, Fullum, Lax. 627
Rés. 568, Fullum, Lax. 627

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 4571. Bureau, 411

PROUX ET PROUX
NOTAIRES
59, RUE SAINT-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale, C. R. Main 2959
W.-J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.B.
bureau du soir : bureau du soir :
283 Ave. Esplanade, Abundis
Tél. Saint-Louis, 1760. Tél. Saint-Louis, 3350

J.-ALBERT SAVIGNAC
NOTAIRE
(autrefois de Biron et Savignac)
Spécialité : Examen de titres, règlement
de difficultés commerciales, difficultés de
famille, successions, placement de capi-
taux à taux très avantageux. Prêts aux
fabricants et aux commissions scolaires.
Bureau : 29, rue Saint-Jacques
Edifice Banque Nationale
Le soir après 7 heures : 508 Sherbrooke Est
Tél. Est 1645

ELZEAR ROY
NOTAIRE
Prêts sur hypothèques, Achats de créan-
ces et autres. Département spécial pour
Administration de Successions et de
liquidations, recouvrements (collections); as-
surances; placement de fonds; agence pour
achat et vente de commerce établis ou au-
tres institutions.

VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS, Limitée
BANQUIERS
EDIFICE VERSAILLES
90, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL
TELEPHONE MAIN 8746

NOTAIRES

Bureau: Main 2431.
J.-A. NADEAU
Notaire
Immeuble "Versailles"
90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

DOCTEURS
Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1929
AUSSI, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME
OUEST
Tél. Victoria 1529

SPECIALITES. — Maladies des femmes et
jeunes filles, épilepsies, accouchements.

Tél. SAINT-LOUIS 1685
Dr Tancrède BISSONNETTE
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Consultations : 8 à 9 heures a.m. à 3 heu-
res p.m., 6 à 8 heures p.m.
90, RACHEL EST. MONTREAL

Diplôme en hygiène publique. — Heures :
12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.
Tél. SAINT-LOUIS 3275
Dr Jos.-N. Chaussé
MEDECIN-CHIRURGIEN
Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

EST 6734
Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu
de Paris, Malade des YEUX, des
OREILLES, du NEZ et de la

DE GROSBOS MINING COMPANY, Limited
AVIS public est par les présentes donné que d'après la Première Partie, du chapitre 29 des Statuts Révisés du Canada, de 1906 connu sous le nom de "Loi des compagnies" 24 lettres patentes ont été émises sous sceau du Secrétaire d'Etat, portant la date du 7ème jour de décembre 1916, incorporant Auguste-Joseph Allaire, comptable à Marie-Anne Héault et Bibiane Lefebvre sténographes; Lorenzo Laurendeau et Aimé Malo, étudiants, tous de la cité de Montréal, Province de Québec, pour les motifs suivants, c'est-à-dire:

Ce journal est imprimé au No 43 rue

Où se fabriquent les meilleurs Cigares du Canada.

PEG TOP BOSTON

OVIDO et VERBENA

BUREAUX ET MANUFACTURE
COINS DES RUES ST LAURENT
ET ONTARIO, MONTREAL

SUCCURSALE ST-YACINTHE, QUE.

C'EST L'IMMENSE POPULARITE des CIGARES "PEG TOP", "BOSTON", "OVIDO" et "VERBENA" qui a nécessité la construction de ces deux grandes manufactures. Nos quatre marques de cigares, en effet, sont généralement considérées par les experts comme les types de qualité dans leurs grades respectifs. Il y a à cela une raison, c'est que nous n'employons à leur fabrication que des tabacs importés de choix et un personnel de cigariers experts dont le travail se fait dans toutes les conditions requises pour obtenir le maximum de propreté, d'hygiène et de qualité, sans égard à la dépense.

"PEG TOP" Le plus populaire des Cigares à 5c sur le marché. "Qualité main tenue depuis au-delà de 30 ans".	"BOSTON" BOUQUET Un Cigare doux, à l'arôme exquis. 10c chacun.	"OVIDO" HABANA "La perfection en fait de Cigares". 10c chacun.	"VERBENA" HABANA Le type des cigares de haute qualité. Fabriqué en deux grandeurs: "Coronas et Perfectos". 15c chacun, 2 pour 25c.
---	---	---	---

Il n'est pas possible d'offrir à un fumeur un cadeau qui lui plaise et qu'il apprécie davantage, qu'une boîte de réellement bons cigares, comme ceux des marques énumérées ci-dessus. Ces cigares sont les grands favoris entre tous, les leaders du marché. Voilà pourquoi

LES CIGARES "PEG TOP", "BOSTON", "OVIDO" et "VERBENA" se trouvent dans tous les magasins de tabac de l'Atlantique au Pacifique.

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE, FABRICANTS, MONTREAL

LE PAPE AU CONSISTOIRE SECRET

Un émouvant discours — La codification du droit canonique — La violation des lois internationales — Les vœux du Pape.

UN HOMMAGE A LA FRANCE

Nous empruntons à la "Croix" du 7 décembre, ce récit du dernier consistoire secret:

Le Pape a tenu lundi matin, au Vatican, le Consistoire secret. Vingt-huit cardinaux, dont NN. SS. Amet, Billot, Bourne, de Cabrières, Gasquet et van Rossum y assistaient. Voici le texte intégral de l'allocution prononcée par le Souverain Pontife:

Vénérables Frères, Les affaires qui, de toutes parts, sont soumises à la décision du Siège apostolique ne peuvent plus être traitées toutes en Consistoire, comme jadis, car leurs nombre augmente chaque jour, et beaucoup d'entre elles ne peuvent attendre. Mais, sans le bel usage que Nous ont légué Nos prédécesseurs, lorsque quelque événement intéresse la chrétienté tout entière, il Nous plaît de Nous en entretenir avec vous dans ces assemblées solennelles.

LE CODE DU DROIT CANONIQUE

C'est d'un sujet de ce genre qu'il Nous est aujourd'hui particulièrement agréable de vous parler: il s'agit d'un événement si important et si utile à l'Eglise, que notre époque y trouvera auprès de la postérité un titre de gloire. C'est la publication du Code du droit canonique heureusement terminée, et que Nous allons promulguer au plus tôt, satisfaisant ainsi vos propres desirs. Le jour même, en effet, où Nous prenons officiellement les insignes du pontificat suprême, ce fut pour Nous, Nous Nous en souvenons très bien, le vœu que Nous exprimâmes à nos fils très regrettés, le cardinal Antoine Agliardi, tandis qu'il Nous offrait les félicitations du Sacré Collège.

Vous ignorez moins que personnellement, vénérables Frères, les lois, les prescriptions que l'Eglise, dans sa prévoyance et sa sollicitude maternelles, a publiées depuis le commencement de son existence jusqu'à ce jour, se sont continuellement accrues à travers les siècles, au point d'arriver à former une telle masse que même les docteurs les plus érudits en droit canon ne pouvaient facilement les posséder ni même les connaître toutes. En outre, beaucoup de textes canoniques ne cadraient plus avec les mœurs qui changeaient au cours des siècles et demandaient une refonte qui les y adapterait avec prudence.

Afin que, pour le plus grand avantage de la discipline, on vit bien que les lois de l'Eglise, tout en conservant leur force, il apparaissait avec évidence qu'il fallait, de toutes les lois de l'Eglise, composer un Code facile à manier. C'est ce que demandait non seulement l'épiscopat et le clergé, mais tous ceux qui s'adonnaient à l'étude du droit canon. Le Saint-Siège apostolique, depuis longtemps, avait pris cette décision, mais tous les obstacles avaient empêché de passer à son exécution. C'est que la divine Providence réservait la gloire de rendre un tel service à l'Eglise, à Pie X, Notre prédécesseur de sainte mémoire.

Vous savez, vénérables Frères, avec quelle ardeur, dès le début de son pontificat, il se mit à cette œuvre, que l'on peut dire immense, et avec quelle sollicitude et quelle constance, il l'a poursuivie tant qu'il a tenu le gouvernement de l'Eglise. S'il ne lui a pas été donné d'achever cette entreprise, c'est lui qui, par son autorité de ce Code, son nom sera placé à jamais dans la série des papes les plus célèbres dans l'histoire du droit canonique, des Innocent III, des Honorius III, des Grégoire IX.

Pour Nous, Nous Nous estimerons heureux de promulguer ce qu'il avait déjà fait rédiger, et Nous voulons que Nous trouvions ici l'expression de la reconnaissance du Vicaire de Jésus-Christ tous ceux qui, dans la Sacré Collège des cardinaux, dans l'épiscopat et dans les rangs du clergé séculier et régulier, parmi les laïques aussi, ont collaboré à cette œuvre, chacun suivant sa compétence et son activité. En leur exprimant volontiers Nos mêmes remerciements, il Nous semble que Nous remplissons en même temps un devoir très doux et une obligation tout agréable dont Notre prédécesseur lui-même Nous charge. Mais le tribut principal de Nos éloges et de Nos actions de grâces, il Nous plaît de l'offrir à Notre cher Fils le cardinal Pierre Gasparri. C'est lui qui, dans l'élaboration du Code, a eu, dès le début, la plus grande part de fatigue, tandis que se montraient remarquable son intelligence remarquable et sa science du droit, mais aussi, sa persévérance dans l'étude et le travail. Cette activité, il ne l'a point ralentie, même après que, mis à la tête de Notre secrétairerie d'Etat, il fut absorbé par d'autres graves occupations.

Ce Code, qui a une si grande importance et une si souveraine opportunité, va fortifier dans tout le Corps ecclésiastique, nous en avons la confiance, les nobles de la discipline. Il aidera beaucoup à mieux observer les lois de l'Eglise, en les rendant plus faciles à connaître, et ce sera pour le meilleur profit des âmes et la gloire du nom chrétien. C'est un fait d'expérience dans tout l'Etat comme dans la société humaine internationale, que l'habitude d'observer les lois est le gage d'une prospérité florissante au sein de la patrie, tandis que si l'autorité des lois est négligée ou méprisée, c'est la discordance qui domine avec les passions de l'égoïsme, et alors les intérêts privés comme les affaires publiques, tout tombe dans la plus grande perturbation.

LES VIOLATIONS DES LOIS INTERNATIONALES

Si cette vérité devait être confirmée, quelle preuve que la marche des événements du présent! Cela est prouvé, en effet, d'une façon éclatante dans le terrible conflit qui désole actuellement l'Europe et montre à quels excès et à quels désastres peuvent conduire la violation et le mépris des lois qui régissent les rapports entre les Etats.

On le voit, en effet, dans le bouleversement général des peuples, par le traitement indigne infligé aux choses sacrées et aux ministres du culte, malgré la dignité ecclésiastique dont ils sont investis, et bien qu'ils soient inviolables de par le droit divin et le droit des gens. On le voit par les nombreux citoyens pacifiques, même de l'âge le plus jeune, qui sont éloignés de leurs foyers au milieu des larmes de leurs mères, de leurs épouses et de leurs enfants. On le voit ailleurs par les villes ouvertes et les populations sans défense exposées aux incursions aériennes. On le voit enfin partout, sur mer et sur terre, par les horreurs sans nom qui accablent l'esprit d'un ineffable déchirement. Nous frappons de nouveau de Notre réprobation toutes les iniquités commises en cette guerre partout où elles se font et quels que soient leurs auteurs.

VOEUX DU PAPE

Nous Nous plaçons à former le souhait — Dieu veuille l'exaucer! — que, tout comme la promulgation du nouveau Code, Nous fassions espérer pour l'Eglise une ère de tranquillité et de fécondité plus abondante, ainsi que la société civile, retrouvant l'ordre dans le respect du droit et de la justice, voie bientôt l'heure de la paix attendue qui, parmi les nations enfin réconciliées, sera la source de tous les biens.

CREATION DE CARDINAUX

Avant de mettre un terme au vœu de plusieurs églises, Nous voulons, vénérables Frères, faire entrer dans votre éminent Collège quelques personnages dignes de cet honneur, et qui Nous ont prouvé leurs mérites, soit en gouvernant des églises illustres, soit en remplissant d'autres charges importantes.

Le Pape a annoncé ici la création des nouveaux cardinaux suivants: NN. SS. Lafontaine, patriarche de Venise; Sbarretti, assesseur du Saint-Office; Dubois, archevêque de Rennes; Dubourg, archevêque de Rouen; Ranuzzi de Bianchi, major-domo; Bogliano, assesseur à la Congrégation Consistoriale; Ascari, archevêque de Bénévent; Maurin, évêque de Grenoble; Marini, secrétaire du Tribunal de la Signature apostolique, et Giorgi, secrétaire de la Congrégation du Concile.

Il a proclamé ensuite la nomination de plusieurs évêques, dont NN. SS. Maurin, évêque de Grenoble, nommé archevêque de Lyon; Mele, évêque de Madrid-Alcala; Augouard, évêque titulaire de Simide et désigné comme vicaire apostolique du Congo français, nommé archevêque titulaire de Cassiope; Dubois, archevêque de Bourges, nommé archevêque de Rouen.

CARDINAUX "IN PETTO"

Le Pape a annoncé aussi qu'il se réservait *in petto* la nomination de deux autres cardinaux.

La cérémonie s'est terminée vers midi.

Le Pape a nommé le cardinal Gasparri camerlingue de l'Eglise. On sait que le cardinal-camerlingue préside le Conclave et pourvoit à toutes choses pendant la vacance du Siège pontifical.

HOMMAGE A LA FRANCE

A la Croix du lendemain, racontant l'imposition de la barrette aux cardinaux, nous empruntons ce nouvel extrait de la réponse de Souverain Pontife au discours de S. E. le cardinal La Fontaine, patriarche de Venise:

«La diffusion et la force de ce concert pourraient être dépassées seulement par la force et la diffusion de l'hymne qui sort aujourd'hui du cœur de tous les Français saintement orgueilleux de voir apprécier par Nous la valeur de trois pierres précieuses de leur épiscopat. Car ce n'est pas seulement à la Bretagne, pas seulement à la Normandie, ni seulement à la chaire de saint Irénée, que Nous avons voulu attester Notre bienveillance. Il Nous plaît certainement que la pourpre romaine vienne couvrir les insignes de l'archevêque de Rennes, presque à la veille de son double jubilé pour en récompenser les services rendus en dix lustres de sacerdoce et cinq d'épiscopat; pareillement, Notre âme s'honore d'une suave joie de pouvoir élever à la dignité cardinale, le prêtre remarquable qui, dans les trois diocèses de Verdun, Bourges et Rouen, s'est montré pasteur suivant le cœur de Dieu, et en ce moment, Notre pensée vole à la chère Grotte de Lourdes, où en des jours inoubliables, il Nous fut donné de cimenter avec lui les liens d'une ancienne connaissance. Nous ne Nous réjouissons pas moins de pouvoir fonder, sur les mérites acquis à Grenoble, la collation empreinte de la pourpre sacrée au nouvel archevêque de Lyon. Mais pourquoi taire que, en honorant les pasteurs, Nous avons voulu aussi honorer le troupeau. Pourquoi ne point dire qu'en manifestant Notre bienveillance à trois Fils de la France, Nous avons voulu répéter que dans Notre cœur brûle toujours une vive flamme d'amour pour la patrie de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

Oh! qu'il passe donc par Notre trône l'hymne de gratitude que la France catholique élève aujourd'hui vers le Seigneur pour le sort heureux qui lui échoit. Nous Nous réjouissons d'avoir renforcé ses liens avec le Saint-Siège dans la chère confiance de voir satisfait un vœu formé naguère par Nous: "Ultimam renoventur gesta Dei per Francos".

M. JULES BOIS EN MISSION OFFICIELLE

LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.

M. Jules Bois, correspondant du "Figaro", est à Montréal en mission officielle. Il est chargé par M. Briand des mêmes devoirs que lui confiait l'an dernier M. Delcassé.

L'éminent littérateur et conférencier, d'accord avec M. Clémentel, étudie d'autre part "les questions relatives au développement des relations commerciales et industrielles entre la France et les Etats-Unis et notamment la création de bourses nationales de voyages, en faveur des lauréats de nos écoles commerciales."

M. Bois voudrait créer ici une société similaire à celle qui porte le nom de Société France-Etats-Unis, fondée dans le but de diriger par le moyen de bourses des jeunes gens de France au Canada et vice versa.

M. Bois a déclaré que les Américains, gens pratiques, avaient compris l'utilité de son projet: il sera mis à exécution sous peu avec la collaboration des Chambres de Commerce française et américaine. Il a laissé entendre qu'il espérait que les Canadiens sauraient comprendre également l'utilité de ce projet et que, de son séjour parmi nous, il remporterait la promesse de sa réalisation.

—En France, a-t-il dit, nous tournons nos vœux vers Rome et vers

Athènes pour étudier le passé; et vers l'Amérique, pour y étudier l'avenir.

M. Albert Thomas, ministre des fabrications nationales, a également demandé à M. Bois de lui prêter son concours "pour faire connaître au public américain l'effort immense qui a été dépensé en France et les chefs d'œuvres d'initiative et de bonne volonté qu'ont réalisés les industriels."

M. Bois, parlant de l'envoi de nos soldats en France, se plait à faire l'éloge de la générosité du Canada dans la guerre actuelle. Nous réajustons, dit-il, que les Dominions, bien qu'ils n'aient "aucune obligation légale ou constitutionnelle" de participer à la guerre, se sont levés comme un seul homme pour embrasser la cause des Alliés.

L'Angleterre reçoit également un riche tribut d'éloges de la part de l'écrivain français. La France est bien satisfaite des efforts qu'elle a faits, dit-il; elle a même donné plus qu'elle n'avait promis et qu'on pouvait en attendre.

M. Bois donnera, vendredi soir, au Ritz-Carlton, sous les auspices de l'Association française, une conférence sur un sujet palpitant d'actualité: Le rôle de la femme française dans la guerre.

CLUB DE REFORME

LE PROGRÈS DU LIBÉRALISME

CAUSERIE DE M. IRENEE VAUTRIN, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBÉRALE. — UN APPEL AUX CHEFS LIBÉRAUX. — ON VEUT DES RELATIONS PLUS INTIMES.

L'orateur du déjeuner hebdomadaire du club de Réforme, samedi après-midi, a été le président de l'Association de la Jeunesse libérale, M. Irénée Vautrin. Devant un auditoire distingué, il a exposé les principes de l'association, et s'est employé à démontrer le progrès du libéralisme chez les jeunes. La réunion a été présidée par M. Fernand Riufret.

Après avoir rendu hommage à la cause que les jeunes devaient avoir à cœur, et à ses Wilfrid Laurier, M. Vautrin fit l'histoire de l'Association.

Notre Association de la Jeunesse libérale existe depuis 1910; nous comptons au-delà de cinq cents membres inscrits au centre, et près de mille nouveaux membres, dans les différents clubs.

L'orateur parla ensuite des différentes étapes par lesquelles le parti libéral est passé, et des obstacles qu'il a rencontrés sur son chemin.

«Avant 1896, la doctrine libérale n'était pas populaire dans la province de Québec. On croyait alors que le libéralisme était doctrinaire ou intrinsèque; la jeunesse libérale du temps fut assez forte pour dissiper ces préjugés.

«Les têtes dirigeantes après 1896, crurent que les jeunes d'alors possédaient le même enthousiasme. Là était leur erreur.

L'enthousiasme que déployèrent les orateurs nationalistes et leur éloquence soulevèrent l'enthousiasme des jeunes et surtout l'enthousiasme

Waterman's Ideal Fountain Pen

INDISPENSABLE A TOUT LE MONDE JEUNES COMME VIEUX

200 modèles différents de pointes de plume, pour convenir à toutes les écritures, à des prix pour convenir à toutes les bourses.

Plumes unies \$2.50 à \$10.00
Plumes montées en or ou en argent \$3.50 à \$25.00
Plumes en or solide incrustées de diamants, \$25.00 à \$150

Toutes nos plumes sont absolument garanties.

J. H. ROBERT
PHARMACIEN, ANGLE MONT-ROYAL.
1185, RUE SAINT-DENIS.

des jeunes libéraux.

A propos de tout comme à propos de rien, on fit vibrer les cordes du plus pur patriotisme, et comme un jeune libéral est aussi naturellement patriote, on atteignit le but désiré, on capta sa confiance et son admiration.

Le parti nationaliste se présentait au peuple, lui, sans avoir de passé et par conséquent n'était pas susceptible d'être attaqué comme les deux autres partis en présence. Ce parti s'attaqua d'abord au parti libéral parce qu'il était tout puissant dans cette province, et l'on peut dire qu'en certaines heures, il a frappé durement et injustement.

Lorsqu'au lendemain de l'élection dernière, Messieurs Sévigny, Codere, Pelletier et les autres renièrent leurs principes et leurs idées, les jeunes conservateurs nationalistes, eux, pour la plupart du moins, retournèrent à leurs anciennes amours et battirent la marche à côté de leurs anciens chefs.

Seuls les jeunes nationalistes venant des rangs du parti libéral, avec de rares exceptions, et cela à leur honneur, refusèrent de les abandonner.

ver, de les suivre ou de les supporter.

Le conférencier termina en faisant appel au secours des chefs de parti libéral pour que l'Association des Jeunes porte des fruits.

Que l'on montre donc de la confiance et de l'attention aux jeunes. Notre histoire politique est en général peu connue, il faut en faire revivre devant eux les pages les plus glorieuses; il faut leur remettre les motifs qui ont fait agir dans le passé nos chefs les plus aimés et les plus dévoués aux intérêts de notre cher Canada.

Etablissons des relations plus intimes, des relations vraiment libérales entre les têtes dirigeantes de notre parti et les jeunes défenseurs de l'idée libérale.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira. Vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

PAS DE PAIX
MAINTENANT

DES NEGOCIATIONS DANS LES
CONDITIONS EXISTANTES, DIT
M. ARTHUR HENDERSON.
METTRAIENT LES ALLIES
DANS L'ESCLAVAGE. — IL FAUT
CHOISIR ENTRE L'HONNEUR
ET L'INFAMIE.

Paris, 26. — Dans des discours prononcés devant le congrès national du parti socialiste français, Arthur Henderson, ministre dans le cabinet britannique, et G. H. Roberts, député au parlement britannique, ont affirmé tous deux que la guerre devait être continuée jusqu'à ce que l'on obtienne des garanties pour une paix durable. Les deux orateurs ont été très applaudis.

"Dans mon opinion, dit M. Henderson, si la France et nous-mêmes allions entrer en négociations dans les conditions existantes, nous serions des nations en esclavage. Nos ennemis ne demanderaient pas un prix moindre pour en venir à la paix à l'heure actuelle."

Emile Vandervelde, le chef socialiste belge, dit : "Nos camarades qui sont restés dans la Belgique envahie, supportent la domination allemande avec une admirable fermeté. Nous ne recevons d'eux que des encouragements à continuer. Il semble donc que les personnes les plus opposées à la guerre sont encore celles qui en sont le plus éloignées."

M. Vandervelde a déclaré que la guerre devrait continuer jusqu'à ce que la Belgique et la Serbie soient délivrées et que le Césarisme ait été éradiqué.

PERIODE CRITIQUE

M. Henderson a déclaré que nous sommes rendus dans la période la plus critique de la guerre. Au cours des quelques mois qui vont suivre, les démocraties de France et d'Angleterre seront soumises à l'épreuve comme elles ne l'ont encore jamais été. N'allez pas croire autre chose que ce que je dis. Le combat au front ne sera peut-être pas plus dur. Le danger est d'un tout autre caractère.

Nos pertes considérables, nos sacrifices, notre horreur de la guerre, notre amour de la paix, peuvent faire que nous hypothéquions l'avenir. Avec l'horrible expérience que nous avons, nous pouvons oublier la grande morale, les principes éternels pour lesquels nous sommes entrés dans le conflit. Nous ne luttons pas seulement pour nous défendre contre une agression, mais pour que nos idéaux nationaux soient sauvegardés. Si nous entrons en négociations maintenant, nous le faisons alors que l'Allemagne n'est pas repentante de ses torts et se glorifie même de ses succès militaires, et même de la victoire de l'impérialisme allemand.

"Je ne puis vous dire combien de mois et de sacrifices nous sépareraient de la victoire, mais je peux vous dire que ce que nous gagnerions par la victoire si nous faisons notre devoir. Nous aurons assuré la reconnaissance du droit des nations, grandes et petites, de vivre à l'abri des ambitions de leurs puissants voisins. Nous aurons exigé de telles réparations pour le mal causé que cela servira d'avertissement à tous les agresseurs, dans l'avenir. Nous aurons établi, commençant par ceux qui ont combattu et souffert à nos côtés, les fondements de cette ligue internationale qui débarrassera l'Europe et le monde du cauchemar de la guerre."

"Nous avons à choisir, aujourd'hui, entre une paix prématurée et des années de crainte et entre quelques mois de souffrances et une paix durable. Prenant en considération toutes les conséquences de notre décision, je dis que maintenant, comme au mois d'août 1914, nous avons à choisir entre l'honneur et l'infamie. Ce choix est encore plus sacré aujourd'hui, à cause du sang de nos morts héroïques qui a été versé pour la cause. En Grande-Bretagne, nous sommes d'avis qu'en signant la paix maintenant, qu'en consentant à la paix en aucun temps sans exiger une complète réparation pour le passé et des garanties complètes pour l'avenir, nous trahirions nos alliés et les espoirs de liberté du monde entier."

"Nous haïssons la guerre. Elle est brutale, elle constitue la négation de tout ce qui nous tient à cœur. Nous désirons voir les démocraties du monde, enfin libres de progresser vers leur plus haut

MORT DE S. G. MGR EMILE LOBBEDEV

Paris, 24, retardé. — Monseigneur Emile Lobbedev, évêque d'Arras, récemment décoré par le président Poincaré de la Légion d'Honneur pour être demeuré dans la ville lors du bombardement et pour avoir aidé les soldats et la population civile, vient de mourir à Boulogne-sur-mer.

Mgr Lobbedev (Emile-Louis-Cornil) naquit à Bergues, le 29 février 1856. Il étudia la théologie à Cambrai et au séminaire français à Rome. Il fut ordonné le 10 août 1878 et fut

professeur à Lille et à Cambrai puis il devint curé de Pradelles, de Thérégouet, et, en 1887, de Notre-Dame de Lourdes à Hazebrouck. Vicaire général en 1897 il fut élu évêque de Moulins le 5 août 1906; il fut sacré à Cambrai le 26 août et prit possession de son siège le 11 septembre. Il fut transféré à Arras le 5 mai 1911 siège dont il prit possession le premier juin. Il fut intronisé le 6 juin, succédant à Mgr Williez.

L'évêché d'Arras fut établi en 1093.

COMBAT DANS LE CANAL D'OTRANTE

Rome, via Paris, 26. — Un communiqué officiel de l'Armée annonce un engagement naval entre les navires de guerre français, italiens et autrichiens dans le canal d'Otrante. Le communiqué dit :

"Plusieurs navires ennemis ont attaqué nos vaisseaux patrouilles dans le canal d'Otrante au cours de la nuit du 23. Des navires italiens et français vinrent à la rescousse et l'ennemi put se replier et fuir grâce à l'obscurité. L'engagement avait été bref. On ne peut connaître les dommages subis par l'ennemi. Deux destroyers français et un bateau de patrouille ont été atteints et légèrement endommagés."

SIX NAVIRES ALLIES COULES

Berlin, 26. — L'Armée autrichienne annonce qu'au cours du récent engagement naval du canal d'Otrante, deux navires alliés de croisière ont été coulés et 4 autres vaisseaux de guerre alliés ont subi des avaries.

VOL D'UN SAC
DE LETTRES

Sa Majesté s'est fait voler, samedi dernier, dans la personne d'un charretier qui conduisait une voiture de la poste royale.

Vers 11 h. 30, Louis Lapiere, 244, Plessis, l'édit charretier, est entré au bureau de poste situé au No 321 est, rue Rochet, et pendant ce temps, un individu quelconque s'est emparé d'un des sacs de la poste. La police a été informée, mais n'a pu encore trouver ni l'homme ni le sac.

BAILLONNÉ ET PILLÉ

Hier après-midi, vers trois heures, Lazare Bercovitch, un boucher, était à faire des perceptions rue Dominion, lorsqu'il fit la rencontre de quatre individus, qui l'ont battu et volé. L'un d'eux, Georges Laigle, qui a été arrêté, lui avait mis un bâillon sur la bouche, et les trois autres complices le fouillaient et lui volaient la somme de \$21.00. Georges Laigle, un des voleurs qui a pu être arrêté, a nié sa culpabilité, ce matin, devant le magistrat.

LA COUR DE PRATIQUE

La Cour de pratique ne siègeait pas aujourd'hui et il en sera de même les 2 et 3 janvier. Les Juges de la Cour supérieure prennent tous un congé de quelques jours. Le juge Monet a été le seul à siéger ce matin. Toutes les causes qui étaient fixées pour aujourd'hui ont été réglées à l'amiable, et M. Monet a pu rendre jugement immédiatement.

En Cour de circuit, le juge Lebeuf a entendu quelques causes.

LES APACHES OPERENT

Dimanche soir, vers 10 heures, un groupe d'apaches s'est rendu à la maison de Madame Elce Adams, 71 rue Ste-Elisabeth, et après avoir tout bouleversé dans la maison, un d'eux a saisi Mme Adams à la gorge, ce pendant que les autres lui enlevèrent ses bijoux. La police, immédiatement informée, s'est mise à la recherche des voleurs et a réussi à prendre Alfred Blouin, 386 de St-Vallier, qui a comparu ce matin devant le juge Leet, sous l'inculpation d'avoir volé un collier de perles. Il a nié sa culpabilité et subira son procès plus tard.

TORREON PRIS PAR
LES VILLASISTES

El Paso, 24. — Les agents du gouvernement américain ont transmis à Washington des rapports non corroborés disant que les troupes de Villa ont capturé Torreón. Suivant ces dépêches, la lutte a commencé de bonne heure, hier matin, et s'est continuée jusqu'à une heure de l'après-midi, alors que la ville a capitulé.

Ideal. Pour atteindre cette fin, nous devons combattre ensemble pour détruire le militarisme, venger le droit national et la liberté, venger les nations du mal qu'elles ont subi. Grandes ou petites, les nations doivent être libres."

DU MARIAGE ET DE CHAMOUNIX

IDEE DE SYLVESTRE

L'abbé Théodore, un matin, après sa messe, entra chez Sylvestre, qu'il aimait.

"Vous savez, lui dit-il, que je vous crois bon à marier. Je connais une femme qui me semble faite pour vous. Elle a vingt ans, l'esprit droit, l'air agréable. Elle sait coudre et chanter. Elle a été élevée dans un excellent petit couvent. Les parents sont bons chrétiens; ils lui donneront une dot assez honnête."

"Est-elle capable, dit Sylvestre, de supporter des revers? Dans un moment de sacrifice, oserait-elle conseiller le sacrifice et le devoir?"

"Je le crois, répondit l'abbé. Son père vous le dira mieux que moi. Mais, si vous vous mariez, c'est une éducation à faire, et un homme de cœur tourne comme il le veut un bon naturel ou Dieu seul encore a travaillé... Quand vous voudrez la voir, rien n'est plus facile. Tous les jours, vers midi, accompagnée de sa mère, elle traverse la place de l'Eglise et va visiter une pauvre femme qui demeure

près de là. Chapeau de paille à rubans verts, robe violette, châle rayé. Vous répondrez quand il vous plaira."

Sylvestre alla se promener sur la place de l'Eglise. Il vit passer quantité de chapeaux de paille, plusieurs robes violettes, mais pas un châle rayé. Il vit aussi un jeune homme et une jeune femme qui tenaient chacun par une main leur petit garçon, frais et gambadant. Ils le faisaient courir, ils riaient de ses pas, de son babillage, et se regardaient d'un air heureux. Sylvestre se sentit en train de trouver à ce spectacle il ne savait quoi d'attendrissant.

Sylvestre entamait sa trentième année; il avait un peu voyagé, trop lui, beaucoup vu le monde. Depuis deux ou trois ans ses réflexions s'exerçaient volontiers sur les bons et les mauvais côtés du mariage. Il n'en était pas plus résolu à se marier.

"Mais, pensa-t-il, quand j'y songerai cent ans, toujours j'y verrai du pour et du contre. Avec une chrétienne élevée dans la foi et dans l'humilité, qui va tous les matins à la messe de six heures, qui sait

coudre, qui visite les pauvres, qui n'a sans doute que peu de littérature, il me semble que je pourrai m'entendre assez bien."

"Elle est musicienne... le piano, sans doute?... Un filet de voix et quelque cantique avec accompagnement de piano, cela fait plaisir le soir. On se loge sur les jardins; si le piano fatigue, il n'y a qu'à regarder les étoiles."

"C'est son humeur qu'il faudrait connaître. Bonté de Dieu! il y a tant de femmes vertueuses et acariâtres! Mais à vingt ans le caractère est encore malléable; et d'ailleurs, étant innocente, elle doit être gaie. Elle le deviendra, du moins, si je la rends heureuse."

"Et puis, la grande question: quel est le plus dur et le plus dangereux, ou de regretter d'être marié, ou de regretter de ne l'être pas? Je voudrais bien savoir comment ce jeune homme, qui passait tout à l'heure avec sa femme et son enfant, s'y prendrait pour me prouver que je suis plus heureux que lui, et que sa chaîne n'est pas cent fois plus douce que ma liberté?"

"Qu'est-ce que la liberté? Qu'est-ce qu'un bien que l'on songe si volontiers à perdre? Est-ce que je suis libre, moi? Et que m'importe de dépendre encore d'une femme,

L'ATTITUDE
DE LA SUISSE

LA NOTE DE PAIX HELVETIQUE
EST RECUE A LONDRES AVEC
PLUS DE SYMPATHIE QUE CELLE
DE M. WILSON. — LES CHANCES DE SUCCES SONT MINCES.

Londres, 26. — L'intérêt suscité par la note de M. Wilson ne s'est pas atténué. La discussion à laquelle se livrent les journaux est ravivée par la publication de la note suisse, laquelle révèle que les États-Unis et la Suisse se sont consultés, voici plusieurs semaines, et par de longs câbles, biographiques relatifs aux communiés aux États-Unis. Sur l'accueil que les Alliés doivent donner à la proposition de M. Wilson et à d'autres propositions semblables, l'opinion reste la même.

D'une part on répète la vieille objection que l'intervention des neutres est inopportune et malavisée, et de l'autre on dit qu'il faut accueillir courtoisement les représentations des neutres, pour ne pas se mettre au niveau des agresseurs qui ont commencé les hostilités.

A part la question principale, on discute aussi beaucoup la question de la nature et des effets probables de la note du président américain. Suivant des dépêches de Washington et de New-York, le public est aussi ignorant et aussi curieux à ce sujet que le public anglais. Il serait difficile de trouver dans l'histoire récente de la diplomatie l'exemple d'une note d'une grande puissance qui fut aussi malaisée d'interpréter justement.

Le premier devoir de M. Wilson envers ses compatriotes, les billégers et les autres neutres semble être de jeter de la lumière sur ses intentions. D'ici là, les Alliés doivent donner à ce document l'interprétation naturelle, et l'on peut inférer quelle est cette interprétation par les paroles que M. Bonar Law a prononcées l'autre soir.

Certains journaux qui ont répondu par un non à la note de M. Wilson pensent que la note suisse n'a guère plus de chance d'amener la paix, mais se montrent plus sympathiques. Le "Chronicle" affirme que la révélation faite par le gouvernement suisse de l'échange de vues opéré pendant des semaines par la Suisse et les États-Unis ne change pas les malheureuses circonstances dans lesquelles la note américaine a été publiée. Le "Telegraph" abonde dans le même sens et fait remarquer que la Suisse évite prudemment les procédés qui ont fait accueillir si froidement la communication, et se place sur le seul terrain où les neutres peuvent élever la voix.

VIANDE SUR PIED

A CHICAGO

Chicago, 26. — Gros bétail: arrivages, 11,000 têtes; marché fort; bœufs indigènes, \$7.20 à \$11.75; bœufs de l'ouest, \$7.25 à \$10; porc l'élevage et l'engrais, \$5.20 à \$8.15; vaches et génisses, \$4.20 à \$10.00; veaux, \$8.25 à \$11.75. Menu bétail: porcs, arrivages, 40,000 têtes; marché fort et de 5 à 10 sous au-dessus de la moyenne antérieure; légers, \$9.60 à \$10.30; mûrs, \$9.90 à \$10.55; lourds, \$10.00 à \$10.60; très gras, \$10.00 à \$10.15; cochons, \$7.50 à \$9.20; moyenne des ventes, \$10.00 à \$10.40. Moutons: arrivages, 15,000 têtes; marché ferme; moutons, \$9.00 à \$10.00; agneaux indigènes, \$11.25 à \$13.45.

M. Polk, du secrétariat d'Etat, a affirmé que si cette action est portée de bonne foi il faut faire la lumière là-dessus sans délai.

DE PRÉCOCES
CAMBRIOLEURS

Voulant sans doute devancer le "bonhomme Noël", deux garçonnets sont entrés dans l'épicerie de M. Lévillier, située au No 513 rue Desorimier, et ont volé des cigares, des cigarettes et des bonbons. Tous deux ont réussi, à l'aide d'outils, à ouvrir la porte de la cave; ils ont pris ce qu'ils ont voulu, puis ils se sont enfuyés. Les deux garçons ont été arrêtés par la police et sont maintenant en prison. Ils subiront leur procès en Cour des jeunes délinquants, le 10 janvier. D'ici à ce temps, ils pensionneront à l'école de réforme.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 4138.—Willie Miller et Georges Miller, de Montréal, (Miller et Miller), demandeurs, vs. Gustave Bugnais, de Maisonneuve, dit district, défendeur. Le jour de janvier 1917, à dix heures de l'après-midi, la place d'affaires de la rue d'Armand, au No 227 rue Champlain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. J. X. PAUL, H.C.S. Montréal, 26 décembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3647.—P. T. Legrand, Limitée, de Montréal, demanderesse, vs. Compagnie de la Sagouine, défenderesse. Le jour de janvier 1917, à dix heures de l'après-midi, la place d'affaires de la rue d'Armand, au No 227 rue Champlain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. J. X. PAUL, H.C.S. Montréal, 26 décembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3293.—Granger Frères, Limitée, de Montréal, demandeurs, vs. Henry Phillips, de Montréal, défendeur. Le jour de janvier 1917, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2035 rue Sainte-Catherine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. J. X. PAUL, H.C.S. Montréal, 26 décembre 1916.

Cette conclusion le fit résoudre d'aller tout de suite avertir l'abbé Théodore qu'il s'abandonnait pleinement à lui; mais d'abord il se rendit à la chapelle de la Vierge. C'était son habitude de ne point sortir d'une église avant d'avoir dit l'Ave Maria devant l'image de celle qui fut donnée pour Mère à tous les chrétiens.

Or, deux femmes priaient dans la chapelle. La plus jeune avait un chapeau de paille à rubans verts, une robe violette et un châle rayé. Son attitude était d'une vraie chrétienne, qui ne cherche point à faire

DES ÉLOGES AU
Dr GAUVREAU

S. E. LE CARDINAL BEGIN ET M. L. CATELLIER FELICITENT LE
REGISTRARE DU COLLEGE
DES MEDECINS DE SA CONFE-
RENCE DONNEE A QUEBEC SUR
LA PROHIBITION.

M. le Dr Gauvreau, registraire du Collège des médecins, a reçu deux lettres fort élogieuses de la part de Son Eminence le cardinal Begin et du Dr L. Catellier, à propos de la conférence qu'il a faite tout dernièrement à l'Université Laval de Québec. Au cours de cette conférence M. le Dr Gauvreau a parlé de la prohibition, de ses bons effets et de ses résultats et plus particulièrement du vin et de la bière, considérés comme liqueurs alcooliques.

Voici la lettre de Son Eminence: Archevêché de Québec.

Monsieur le docteur Joseph Gauvreau, registraire du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Monsieur le docteur,

J'ai lu avec un vif intérêt l'excellent travail sur la prohibition que vous avez présenté à la Journée diocésaine des Œuvres de l'Action Sociale Catholique, tenue à l'Université Laval, à Québec, en octobre dernier, et que la vaillante revue des RR. PP. Franciscains de Montréal, la "Temperance", vient de publier.

Tous les amis de la sainte cause de la tempérance ne peuvent que vous être reconnaissants d'avoir si bien établi, au cours de votre étude, la nécessité physiologique et morale de soustraire notre peuple à l'habitude qu'il n'a pas encore prise de boire du vin et de l'arracher à celle qu'il est en train de contracter de boire de la bière.

Témoignages de la science canadienne-française et de la science étrangère, paroles d'évêques, expériences législatives nombreuses et concluantes, déclarations d'hommes publics, observations personnelles dues à une expérience médicale sûrement orientée, tout est mis en œuvre avec intelligence et profit, dans votre travail, pour démontrer "que dans la province de Québec, il importe que la prohibition des vins et de la bière s'incarne dans le Code".

"Nous faisons la guerre à l'alcoolisme, écrivez-vous à la fin de votre étude, comme nous combattons contre la mortalité et contre la tuberculose, pour les familles saines et nombreuses."

Je bénis votre œuvre courageuse de propagande antialcoolique; et je souhaite qu'elle porte dans notre peuple des fruits de plus en plus abondants.

Avec mes sincères félicitations pour votre excellent travail, veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de mon dévouement en Notre-Seigneur.

(Signé) L.-N. card. BEGIN, arch. de Québec.

* * * Québec.

M. le docteur Joseph Gauvreau, Montréal.

Mon cher docteur,

Mille remerciements pour l'envoi gracieux de la très intéressante et importante conférence que vous avez faite récemment à l'Université Laval de Québec.

Je suis bien de votre opinion au sujet du vin et de la bière. Quand donc nos législateurs comprendront-ils que cette question de prohibition est une de salut public pour notre race?

Une nation qui ne boirait pas s'enrichirait bien vite; et ce serait encore le moindre des bienfaits qu'elle en retirerait, au bienfait pour le corps, pour la morale, pour le salut. Si tout le monde, par exemple, à Montréal, était absolument sobre, vous pourriez tout de suite transformer les deux-tiers de la prison de Bordeaux en hospice pour les vieillards ou hôpital pour les malades.

Avec mes meilleurs souhaits, pour la belle œuvre que vous et d'autres avez entrepris de mener à bonne fin.

Je demeure votre bien dévoué ancien confrère en médecine.

(Sig.) L. CATELLIER.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3293.—Granger Frères, Limitée, de Montréal, demandeurs, vs. Henry Phillips, de Montréal, défendeur. Le jour de janvier 1917, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2035 rue Sainte-Catherine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. J. X. PAUL, H.C.S. Montréal, 26 décembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3647.—P. T. Legrand, Limitée, de Montréal, demanderesse, vs. Compagnie de la Sagouine, défenderesse. Le jour de janvier 1917, à dix heures de l'après-midi, la place d'affaires de la rue d'Armand, au No 227 rue Champlain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. J. X. PAUL, H.C.S. Montréal, 26 décembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3293.—Granger Frères, Limitée, de Montréal, demandeurs, vs. Henry Phillips, de Montréal, défendeur. Le jour de janvier 1917, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2035 rue Sainte-Catherine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. J. X. PAUL, H.C.S. Montréal, 26 décembre 1916.

Cette conclusion le fit résoudre d'aller tout de suite avertir l'abbé Théodore qu'il s'abandonnait pleinement à lui; mais d'abord il se rendit à la chapelle de la Vierge. C'était son habitude de ne point sortir d'une église avant d'avoir dit l'Ave Maria devant l'image de celle qui fut donnée pour Mère à tous les chrétiens.

Or, deux femmes priaient dans la chapelle. La plus jeune avait un chapeau de paille à rubans verts, une robe violette et un châle rayé. Son attitude était d'une vraie chrétienne, qui ne cherche point à faire

Aimez-vous les livres
canadiens ?

Le nombre est de plus en plus grand, de ceux qui tiennent à donner des ouvrages canadiens à leurs amis et à leurs connaissances, soit à l'époque des fêtes du Nouvel An, soit en d'autres circonstances.

Le Devoir, qui est aujourd'hui l'une des plus grandes maisons d'éditions françaises du Canada, a publié depuis quelques mois toute une série d'ouvrages du terroir dont la place est tout indiquée sur les rayons des bibliothèques canadiennes-françaises. Voici quelques titres:

Unité	Frais	Douzaine	Frais
postes			postes
Michelle Le Normand: AUTOUR DE LA MAISON:	50 sous	5 sous	\$4.50 46 sous
Fadette: LETTRES (troisième série):	50 sous	5 sous	\$4.20 50 sous
L'abbé Groulx: LES RAPAILLAGES:	25 sous	3 sous	\$2.25 35 sous
do LUTTES CONSTITUTIONNELLES:	10 sous	1 sou	\$1.00 20 sous
Un Sauvage: LES LANGUES ET LES NATIONALITES:	25 sous	3 sous	\$2.25 35 sous
R. P. Archambault, S.J.: Le Prêtre sur le Champ de Bataille:	50 sous	5 sous	\$4.20 50 sous
ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR 1917:	15 sous	3 sous	\$1.50 26 sous
ROMANS DE LA BONNE PRESSE:	5 sous	2 sous	.35 24 sous

En vente à l'unité seulement:

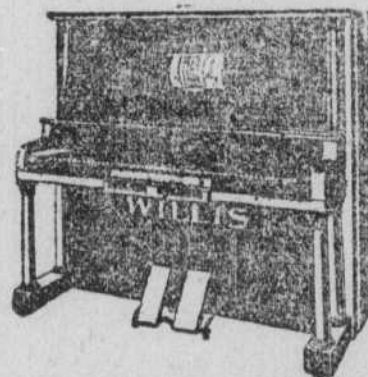
	Prix	Frais de
		poste
Albert Lozeau: LAURIERS ET FEUILLES D'ERABLE:	.50	3 sous
Journal of American Folk-Lore: Contes Populaires Canadiens:	\$1.00	7 sous
Mme Henriette Tassé: LA VIE ET LE REVE:	.60	3 sous
Albert Lozeau: BILLET DU SOIR:	.25	3 sous

Adresser toutes les commandes, avec mandat-poste ou chèque au pair, à l'Administration

LE DEVOIR

43 rue St-Vincent

Montréal.

Pianola
A VENDRE

Un piano automatique de la valeur de \$800.00, n'ayant jamais servi, sera vendu pour \$500.00 comptant ou \$600.00 par paiements faciles. S'adresser au gérant du Devoir, 43 St-Vincent.

H. BEAUREGARD

ENTREPRENEUR GENERAL
EN CONSTRUCTION

ÉDIFICE "POWER" 83 CRAIG OUEST

TEL. MAIN 4165

Compagnie des Tramways de Montréal

Par suite de l'urgence des réparations à la voie, la circulation des tramways allant dans la direction du sud sur la rue Saint-Denis, au-dessus de l'avenue Mont-Royal sera détournée mercredi soir, 27 décembre, à partir de 9 heures jusqu'à 5 heures du matin suivant.

Les tramways allant au sud, de Villarey, et du parc Amherst, circuleront par la rue Bellechasse à l'ouest, Saint-Laurent au sud, Mont-Royal à l'est et reprendront Saint-Denis au sud.

valoir sa taille et qui songe que Dieu est présent.

Sylvestre ne douta point que ce ne fût là cette personne qui l'accablait tant. Quelque chose qui ressemblait à la tendresse d'un frère s'émou dans son cœur. "Pauvre enfant, pensa-t-il, je ne sais ce que tu demandes, mais que Dieu exauce ma prière, et qu'il te donne ce qu'il faut pour la terre et pour le ciel!"

Il inclina la tête afin de commander à ses regards, que ce châle rayé et ces rubans vert attirèrent trop; et il récitait tout ce qu'il savait de prières à la sainte Vierge. La plus douce était l'Ave, *maris stella*, prière du marin sur les flots et du voyageur dans les ténèbres, prière de l'âme humaine parmi le trouble et la nuit de ses irrésolutions:

"Brisez les liens des pécheurs, donnez la lumière aux aveugles, éloignez de nous tous les maux, obtenez-nous tous les biens."

"Montrez que Vous êtes une mère. Que Celui qui, pour nous sauver, a voulu naître de Vous, accueille aussi par Vous nos vœux!"

"Vierge unique, douce entre toutes les vierges, faites qu'ayant reçu le pardon de nos fautes, nous devenions chastes et doux!"

"Obtenez-nous une vie pure; diri-

"gez-nous dans le chemin, afin que nous parvenions à l'éternelle joie de contempler Jésus!"

II

SYLVESTRE ET L'ABBE DEVISANT, PASSANT SOUS LES TILLEULS

Le surlendemain, vers le soir, Sylvestre, promenant ses rêveries sous les beaux arbres qui environnent la ville, aperçut de loin l'abbé qui causait avec un homme entre deux âges. L'abbé lui fit signe d'approcher, et le présentant à cet homme:

"Voilà, dit

Le temps qu'il fera

Doux et neige.

Chiffres fournis par R. de Meul, géant de Hertz et Harrison, 332 rue Notre-Dame-Ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 14
Minimum... 9
Même date l'an dernier... 14
Même date l'an dernier... 9

BAROMETRE : 8h a.m., 30.52; 11h a.m., 30.50; 1h p.m., 30.48.

DEMAN, MERCREDI 27 DECEMBRE
S. Jean, apôtre et évangéliste.
Lever du soleil... 7.43
Coucher du soleil... 16.01
Lever de la lune... 16.01
Coucher de la lune... 8.46
Premier quartier de la lune, le 31, à 7h. 13m. du matin.

LES EDILES SONT DES MACHINES

LEUR UNIQUE ROLE EST DE VOTER, DIT LE DR LAFORTUNE. CE SONT DES FIGURANTS DANS LA COMEDIE MUNICIPALE, AJOUTE UN COMMISSAIRE. — LE BUDGET SERA ADOPTE.

Depuis que le budget de 1917 a été soumis, au conseil, les édiles ont essayé de se ménager des issues pour ne pas se compromettre en l'adoptant. Leurs efforts ont été vains. Il sera bien adopté et tel que préparé par le bureau des commissaires.

— Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? demandait l'un d'entre eux, ce matin. Nous ne sommes plus que des machines à voter. Ce sont les commissaires qui gouvernent la ville et nous nous les regardons faire.

Il est tout probable cependant que le conseil, à sa séance de demain après-midi, lancera de nouveau de faire faire une expertise sévère des départements de l'hôtel de ville. « Il y a trop de bois mort », dit-on. Pourquoi souffrir plus longtemps dans tel et tel département toute cette myriade d'incompétents? Est-ce qu'il n'y a pas temps que nous nous en débarrassions à l'aube de la nouvelle année? Il est vrai que les commissaires ont retranché plusieurs noms sur la liste des fonctionnaires, et employés municipaux. Mais nous croyons qu'il y a encore moyen de réduire le personnel. Qu'est-ce que l'on fait dans une compagnie à fonds social lorsque la maison qu'elle dirige ne donne plus de rendement suffisant pour tous les associés? On se sépare, n'est-ce pas? C'est un peu ce que l'on devrait faire à l'hôtel de ville. Puisque la vache municipale ne peut plus suffire à nourrir son monde, qu'on prenne occasion pour envoyer chez le voisin tous ceux qui n'ont nul droit à ce qu'elle leur continue ses largesses.

Le fin fond de l'histoire, le voici : On est forcé d'adopter le budget. Un amendement à la charte dit depuis une semaine que ce dernier devra être adopté quinze jours après sa présentation. Or, le budget de 1917 a été présenté et officiellement présenté au conseil le 11 décembre dernier; il s'adopte donc automatiquement aujourd'hui. Les édiles, qui ne pourront se réunir que demain après-midi, le savent et c'est pour cette raison qu'ils se voient si tristement le bec à l'eau. Ne voulant pas paraître trop joués, ils font mine de soumettre quelques suggestions pour arrêter leur défaite. Mais il est de plus évident que leur rôle dans la comédie municipale est tout simplement un rôle de figurant.

INCENDIE MORTEL AUX ETATS-UNIS

New Britain, Conn., 26. — James McCarthy, de Winsted, a été brûlé à mort, deux autres hommes et une femme ont été sérieusement blessés, à la suite d'un incendie qui a éclaté de bonne heure ce matin à l'hôtel Brouxon. Plusieurs sauvetages ont été opérés par les hommes de police qui ont réveillés les pensionnaires et les ont guidés à travers les corridors remplis de fumée. Le feu était au troisième étage.

CALME RELATIF EN MACÉDOINE

Paris, 26. — Bulletin relatif à l'armée d'Orient.
Rien à relever, sauf des actions d'artillerie qui se continuent au coude de la Cerna et dans la région de Monastir.

MORT DE M. ULRIC TESSIER

Québec, 26. — M. Ulric Tessier, avocat, est décédé hier à l'hôpital St-François d'Angers, à l'âge de 68 ans. Le défunt était le frère du sénateur Jules Tessier. Les funérailles auront lieu mercredi.

NOUVELLES RECRUES POUR L'ITALIE

LA CLASSE DE 1898 EST APPELEE SOUS LES DRAPEAUX.

Rome, 25, via Paris, 26. — Les bruits de paix dont l'air est saturé n'ont pas affecté même légèrement l'activité militaire de l'Italie. La nouvelle classe, celle des jeunes gens nés en 1898, est appelée sous les drapeaux le 1er janvier. Cette classe augmentera considérablement les contingents prêts à aller au front. Pendant ce temps, 2,500 fabricants travaillent jour et nuit aux armes et aux munitions.

Des pics du Trentin aux côtes de l'Adriatique, l'armée italienne, sous la garde cessant d'un instant, a quelques attaques ont eu lieu bien que le temps fût maussade. La couche de neige dans les montagnes a plus de 15 pieds.

L'ALLEMAGNE EST PRÊTE À NÉGOCIER Où Acheter Demain

LA VICTOIRE BERLIN PROPOSE LA RÉUNION D'UNE CONFÉRENCE DE PAIX

NE FAIT PAS DE DOUTE

M. L'ABBE RICHARD, DE RETOUR DE FRANCE, NOUS DECLARE QUE LES ALLIES SONT MAINTENANT ASSURES DU SUCCES FINAL. — LES PROPOSITIONS DE PAIX TEUTONNES INACCEPTABLES.

Nous avons eu ce matin l'honneur d'une entrevue de quelques instants avec M. l'abbé Richard, ancien vicaire à l'église Saint-Jacques, qui vient d'arriver de France en compagnie de trois de ses collègues, M. les abbés Dupuy, Carré et Le Grand, p.s.s., après un long séjour dans les hôpitaux français. M. l'abbé Richard nous a fait part de la satisfaction avec laquelle il a revu hier le Canada, auquel il est attaché par des liens nombreux. « Nous avons eu cependant une mauvaise traversée », nous dit M. l'abbé, « mais nous n'avons rien de grave à nous reprocher. Nous sommes allés à l'Atlantique, et puis nous sommes allés à New-York, où nous avons été reçus par la tempête pendant plusieurs heures. Mais Montréal et le Canada valent bien qu'on ait un peu de peine à les atteindre... »

— Et vous arrivez de la guerre, monsieur l'abbé ?
— Oh ! pas précisément ; j'ai été affecté à divers hôpitaux militaires de l'intérieur, dont le dernier était situé aux Sablès d'Orléans, loin du front, comme vous voyez. Mais les blessés qui nous arrivaient constamment nous tenaient comme en relations directes avec les événements du front. Inutile de vous dire que, quoique blessés, souvent grièvement, les soldats de France ont toujours une foi absolue en la victoire finale. C'est bien mon impression aussi. La victoire ne viendra pas toute seule, il faudra du temps, de la persévérance et encore des sacrifices. Mais le succès final ne fait pas de doute. Les Allemands sont bien fatigués de l'état de guerre, beaucoup plus que les Français et leurs alliés, et il est encourageant de remarquer que depuis plus d'une année, sauf en Roumanie, les Allemands n'ont pu avancer nulle part, tandis que les Russes ont remporté de magnifiques succès, que la résistance française à Verdun a émerveillé le monde et démoralisé les Allemands, tout en permettant aux Anglais de préparer leurs offensives de la Somme en liaison avec les armées françaises de cette région.

— Alors, vous ne pensez pas que la proposition de paix récente ait de chances d'aboutir ?
— Certainement pas dans les conditions où elle se présente actuellement. L'Allemagne propose au vainqueur, ce qui est loin de la vérité. Non, il n'y aura la paix qu'aux conditions énoncées par les Alliés : libération de tous les territoires envahis, y compris, bien entendu, l'Alsace-Lorraine, dédommagements aux pays occupés, désarmement. Hors de là, pas d'entente possible, et les Alliés sont bien décidés de continuer jusqu'à la victoire finale, qui leur est assurée.

M. l'abbé Richard nous parle ensuite du courage admirable des populations françaises, de toute la France, enfin, qui n'a de pensées et d'efforts que pour la poursuite victorieuse des opérations. Le peuple et les soldats sont respectueux du prêtre et de la religion, et des symptômes consolants se font jour partout. Cette remarque nous rappelle qu'un autre prêtre distingué, de France, doit venir assez prochainement remplir au Canada une haute mission, et nous demandons à notre aimable interlocuteur s'il a eu l'occasion de rencontrer là-bas M. l'abbé Thellier de Poncheville.

— Non, mais je sais qu'il doit venir prêcher le carême à Notre-Dame, nous dit M. l'abbé. Vous savez qu'il a été décoré de la croix de guerre aux palmes ? Il est même question d'un plus grand honneur, mais attendons. Il s'est dévoué sur tous les champs de bataille et les hommes lui sont vivement attachés. Il sera, je n'en doute pas, bien heureux de venir au Canada, mais je crois pouvoir dire que, par ailleurs, ce sera pour lui un sacrifice intime de quitter pour un temps aussi long des œuvres auxquelles il est profondément attaché. Mais il aime tant le Canada et les Canadiens qu'il n'a pas hésité longtemps.

Nous avons pris congé, sur ces bonnes nouvelles, de M. l'abbé Richard, qui nous annonce, en partant, qu'il fera parmi nous un séjour de cinq mois, en vertu d'une permission spéciale du gouvernement français.

LA FÊTE DE NOËL EN ALSACE

DES PRIÈRES PUBLIQUES. — LA FOULE A LA MESSE DE MINUIT.

Alsace, par voie de Chantilly, 25. — (De correspondant d'état-major de la Presse Associée). — Jamais dans l'histoire de l'Alsace, reconquise par les Français, la Noël a-t-elle été célébrée avec tant de ferveur et d'espérance que cette année. Toutes les églises et les chapelles étaient remplies aux messes de minuit. En plusieurs endroits il y a eu des prières publiques pour que les conseillers nationaux soient bien guidés dans la considération de la situation. Les exercices religieux ont été précédés et suivis de réunions de famille autour de l'arbre de Noël. Cette coutume locale a été observée cette année avec un sentiment bien apparent de sécurité et de confiance au nouveau gouvernement et à l'avenir. Dans les tranchées et les cantonnements en arrière des lignes de feu, les officiers commandants se sont tous efforcés de remplir le rôle du « Bonhomme Noël », et aucun poilu n'a été oublié.

Le gouvernement allemand en réponse à la note de M. Wilson dit qu'un échange de vues immédiat entre les belligérants semble être le moyen le plus propre à atteindre le résultat désiré par le président des États-Unis.

L'AUTRICHE, LA BULGARIE ET LA TURQUIE ADHERENT AU PROJET ALLEMAND

Berlin, 26, par voie de Sayville. — On a transmis aujourd'hui à M. Gerard, l'ambassadeur américain le texte de la réponse de l'Allemagne à la note de M. Wilson. L'Allemagne propose une réunion immédiate des délégués des belligérants pour qu'ils discutent la paix.

Cette réponse comprend aussi celle de l'Autriche, de la Bulgarie et de la Turquie. Elle dit :

« La proposition d'esprit élevé que le président des États-Unis a formulée pour créer une base à l'établissement d'une paix durable a été reçue et étudiée par le gouvernement impérial dans cet esprit amical qui trouvait un écho dans la communication du président.

« Le président indique ce qu'il a à cœur et laisse libre le choix des moyens.

« Aux yeux du gouvernement impérial, un échange de vues immédiat semble constituer le moyen le plus propre à atteindre le résultat désiré. Il suggère donc, dans le sens de la déclaration faite le 12 décembre, laquelle ouvrirait la voie à des pourparlers de paix, de tenir immédiatement une réunion des délégués des États belligérants, dans un pays neutre. Le gouvernement allemand est aussi d'opinion que la grande tâche de prévenir les guerres dans l'avenir ne peut s'accomplir qu'à la fin du présent conflit international. Quand ce moment sera venu, il sera prêt avec plaisir à collaborer entièrement avec les États-Unis dans l'accomplissement de cette tâche. »

La réponse des empires centraux se clôt par l'échange habituel de politesses.

CE SONT CELLES DE LA RUSSIE ET DES ALLIÉS.

Pétrograd, 24, par voie de Londres, 26. — Le « Rech » discute ainsi la réponse projetée aux récentes propositions de paix :
« La réponse officielle ne peut spécifier que les nations de l'Entente veulent la fin de l'empire ottoman, afin d'écartier les mobiles d'ambition et de domination mondiale chez les Allemands, ni que les Alliés vont demander la réorganisation de l'Autriche-Hongrie afin de rendre impossible la réalisation des ambitions allemandes au sujet de l'Europe Centrale, où se concentre l'exécution du premier article de leur programme.

SUCCÈS DES TEUTONS EN VALACHIE

LE VILLAGE DE FILIPECHTI ET 5,000 RUSSES SONT PRIS. DIT BERLIN.

Berlin, 26. — Suivant le communiqué officiel d'aujourd'hui, les troupes austro-allemandes ont fait prisonniers 5,500 Russes, depuis quelques jours, dans le cours d'engagements dans la plaine de la grande Valachie et au bord des montagnes, au sud de Rimmik Sarat, sur le front roumain.

Hier, les soldats austro-allemands ont capturé à la pointe de la balonnée le village opiniâtrement défendu de Filipechti, le long de la voie ferrée située entre Buzeu et Braïla, et de puissantes tranchées de chaque côté.

Dans la vallée de Nagra, au sud de Borna Watra, une avance des Moscovites a échoué.

Sur le front oriental, l'artillerie russe a manifesté plus d'activité que de coutume. Au nord-ouest de Lutsk, les détachements ont fait 16 prisonniers au cours de coups de main.

LES ROUMAINS PRENNENT DES HAUTEURS

Pétrograd, 26. — Le ministère de la guerre rapporte aujourd'hui que

les troupes roumaines ont repris l'un des hauteurs qu'elles avaient précédemment perdues, dans des combats à la frontière de la Moldavie.

A la source de la rivière Strizha, dans la région de Dragostsoff, l'ennemi a dirigé de furieuses attaques que les Roumains ont repoussées. A la source du Rimmik, l'adversaire a refoulé les avant-postes russes qui se sont repliés sur les positions principales. Dans la vallée du Kilaou, toutes les attaques de l'ennemi ont échoué. Le long de la ligne Filipechti-Lichkotianka, les Allemands ont livré plusieurs assauts que les Russes ont repoussés en leur infligeant de grandes pertes.

LES RUSSO-ROMAINS REPOUSSES

Berlin, 26. — Le bulletin officiel bulgare mande qu'à la suite d'un violent combat, les troupes russes ont été repoussées sur toute la longueur du front, dans la Dobroudja, du lac Babadagh à Tuerkoka.

COMBAT D'ARTILLERIE AU SUD DE LIHONS

Paris, 26. — « Rien à signaler la nuit dernière, sauf des combats d'artillerie plutôt vifs dans la région au sud de Lihons, dit le rapport officiel.

FLOTTE ALLIÉE AU LARGE DES E.-U.

New-York, 26. — Une dépêche de la Presse Associée à Boston signale la présence d'une formidable flotte de navires de guerre alliés de ce

côté-ci de l'Atlantique. Ces navires, envoyés pour protéger le commerce, sont fortement armés et cachent à dessein leur destination et leurs intentions.

SUCCÈS ANGLAIS AU CANAL DE SUEZ

Londres, 26. — Les troupes anglaises, dans la région du canal de Suez, se sont emparées d'une forte position ottomane à Maghdahab, située à 20 milles au sud-est d'El Arish et à 90 milles à l'est du canal de Suez, annonce un communiqué du ministère de la guerre.

Toute la troupe ottomane, d'une force de 2,000 hommes, a été vir-

de domination mondiale. Les diplomates ne peuvent recommander de semblables conditions avant que les Alliés ne les aient comme assises sur le succès de leurs opérations militaires ; mais en demandant moins ils semblent reconnaître un résultat de la guerre, défavorable aux Alliés.

« L'Italie n'a pas encore occupé Trieste, la France n'a pas établi une frontière ferme sur le Rhin, l'Angleterre n'a pas détruit la flotte allemande, et les Alliés en général n'ont pas encore réussi à mettre les armées allemandes hors de combat ; et ainsi nous n'avons aucune garantie au sujet des relations nationales qui vont régner le monde de l'oppression du militarisme. »

« Si l'Allemagne consent à céder les gains de territoire et à rétablir les choses comme avant la guerre, les aspirations des Alliés ne seraient pas encore satisfaites et ajoute que seules les conditions dictées par la Russie et ses alliés, seraient acceptables pour la Russie.

PAS DE GUERRE POSSIBLE ENTRE L'ANGLETERRE ET LES ETATS-UNIS

Londres, 26. — Le professeur A. F. Pollard, qui occupe la chaire d'histoire d'Angleterre à l'université de Londres, a écrit au « Times » en disant que s'il est clair que quelqu'un a fait une gaffe dans la phraseologie et la présentation de la note du président Wilson, il est clair aussi qu'ici le peuple s'embrouille dans l'interprétation. « Nous devons nous rappeler, dit-il, que cette note est adressée à nos ennemis, comme à nous, et qu'elle doit observer les convenances diplomatiques et tenir pour sincères les déclarations ennemies. En second lieu, nous devons nous rappeler notre propre procédure avant la guerre. Nous avons fait une demande semblable à la France et à l'Allemagne, à propos de la neutralité belge. La France a immédiatement donné des assurances satisfaisantes. L'Allemagne a évité la question, et a envahi la Belgique. Une guerre immédiate entre les États-Unis et nous est impossible parce que nous sommes liés par un traité récent, à négocier au moins un an avant de déclarer la guerre. »

L'Allemagne a refusé de signer un semblable accord, et la question de la paix repose donc sur la réponse de l'Allemagne au président Wilson.

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

UN ENNEMI DE PLUS OU DE MOINS!

LE PEUPLE ALLEMAND RECLAME INCESSAMMENT LA REPRISE DE LA CAMPAGNE SOUS-MARINE MEME AU RISQUE D'UNE INTERVENTION ARMÉE DES ETATS-UNIS.

New-York, 26. — Le « Herald » publie ce matin la dépêche suivante : Le « Herald » tient de source autorisée que le peuple allemand demande à son gouvernement de reprendre une campagne sous-marine sans merci, même au risque d'une guerre avec les États-Unis.

M. Gerard, ambassadeur américain à Berlin, et d'autres diplomates sont venus d'Allemagne aux États-Unis, récemment, pour discuter la situation qui règne en Allemagne, et pour amener quelque arrangement par lequel les deux pays puissent maintenir la paix. Voilà ce qu'a annoncé un haut fonctionnaire du gouvernement.

Seuls la volonté du kaiser et l'appui du chancelier ont empêché que les submersibles teutons ne recussent l'ordre de couler tout navire qui s'approchait d'un port anglais, armé ou non, ennemi ou neutre.

Au cours d'un récent entretien avec des diplomates en fonctions en Allemagne, le président a appris que même le parti conservateur allemand est en faveur d'un retour aux opérations sous-marines et que même le kaiser et le chancelier ne pourraient enrayer le courant, passé le printemps. C'est cette information qui a poussé le président à envoyer sa récente note sur la paix. C'est à cela que songent M. Lansing quand il a dit que les États-Unis étaient sur le point d'être entraînés dans la guerre.

Les membres du corps diplomatique américain en Allemagne ont transmis les rapports suivants au président : le peuple allemand pourra être affamé, et les submersibles couleront tous les navires chargés de munitions destinées à servir contre l'Allemagne. Conséquemment, le peuple demande que l'amiral Tirpitz et son parti aient la haute main, et que l'on coule tout vaisseau s'approchant d'un port anglais.

Le personnage officiel qui a transmis ces renseignements a donné des explications supplémentaires. « Le peuple teuton, a-t-il ajouté, est d'avis qu'un ennemi de plus ou de moins fera peu de différence. Il sait que l'Allemagne ne peut pas être envahie avant plusieurs années.

Alors, pourquoi ne pas pratiquer l'affaiblissement contre l'Angleterre pour terminer la lutte? Le peuple veut savoir du gouvernement pourquoi on permet aux États-Unis d'expédier des munitions, et pourquoi il ne faut pas détruire les vaisseaux qui les transportent.

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent de répondre à cela, et le font avec beaucoup d'insuccès. Au cours d'un voyage en Allemagne, j'ai constaté l'antipathie qu'on éprouve pour les Américains. »

Le personnage officiel en question d'après un voyage en Allemagne et par suite d'une connaissance profonde du tempérament allemand a exprimé catégoriquement l'opinion que l'Allemagne et les États-Unis seront en guerre au printemps. « Car, dit-il, je tiens de très haute source que l'Allemagne va entreprendre sa campagne sans merci avant le début de la grande ruée des Alliés au printemps, et si cette campagne sous-marine de terreur n'a lieu, les États-Unis n'ont qu'une chose à faire, déclarer la guerre. »

Le chancelier et même le kaiser ont dit au peuple que l'Allemagne doit conserver l'amitié des États-Unis pour qu'elle puisse emprunter d'eux après la guerre et se réorganiser. Le peuple répond à cela : « Pourquoi ne pas gagner la guerre et libérer les fonds nécessaires à la restauration nationale ? Indemnités que nous arracherons aux ennemis de l'Allemagne ? Nos amis en Allemagne tentent